



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3842 - Lundi 25 Mars 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 18**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 16

- Résultats provisoires des régions P. 17 à 18

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 19 à 27**

- Marchés de fournitures et services courants P. 19 à 24

- Marchés de prestations intellectuelles P. 25 à 27

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 28 à 38**

- Marchés de fournitures et services courants P. 28 à 30

- Marchés de prestations intellectuelles P. 31 à 38



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Rectificatif du Quotidien n°3841 - Vendredi 22 Mars 2024, page 6, portant sur le numéro du marché

Lire N°2024-00009 au Lieu de N°00008

Demande de propositions N°2024-00009/MEFP/SG/DMP DU 07/02/2024 pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'évaluation finale de la stratégie nationale de la finance inclusive (SNFI_2019-2023).

Références de la publication des résultats de l'avis à manifestation d'intérêt : RMP N°3754 du mercredi 22 novembre 2023 ;

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ; RMP N°3754 du mercredi 22 novembre 2023

Nombre de cabinets retenus pour l'ouverture des Propositions Techniques et Financières : trois (03) ;

Nombre de plis reçus : Trois (03) ; Date d'ouverture des propositions : 14/02/2024 ; Date de délibération : 20/02/2024 ;

Méthode de sélection : Sélection Basée sur le Moindre-Coût ; Score technique minimum requis : 75 points

| Bureaux d'études | Notes techniques sur 100 | Propositions financières | | Observations |
|--|--|--------------------------|-----------------------------|--------------|
| | | Montant lu en FCFA TTC | Montant corrigé en FCFA TTC | |
| GROUPEMENT CONSULT-CONSEIL/BAMA CONSEIL | 91 | 23 482 000 | 23 482 000 | 1er |
| GROUPEMENT CIDEEC CONSULTING GROUP/2AB-CONSULT | 91 | 23 600 000 | 23 600 000 | 2ème |
| GROUPEMENT INSTITUT DEVELOP/BFID CONSEIL | 96 | 28 836 038 | 28 836 038 | 3ème |
| Attributaire | Le Groupement Consult-Conseil/BAMA Conseil est retenu pour la négociation du contrat | | | |

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Demande de propositions N°2023-00118/MEFP/SG/DMP du 12/12/2023 pour le recrutement d'un cabinet pour la conduite de l'audit du système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat (SIGASPE) ; FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ;

Références de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre N°2024-000161/MEFP/SG/DMP/SMT-PI du 06/03/2024 ; Méthode de sélection : Sélection Basée sur la Qualité-Coût ;

Référence de publication des résultats des Propositions Techniques : Quotidien N°3826 du 1^{er}/03/2024 ;

Date de Dépouillement : 11/03/2024 ; Date de Délibération : 14/03/2024 ; Nombre de plis reçu : trois (03).

| BUREAUX D'ETUDES | Notes techniques sur 100 | Notes techniques pondérées sur 80 | Propositions financières en FCFA TTC | Notes financières (Fm x100/F) sur 100 | Notes financières pondérées sur 20 | Notes finales sur 100 | Rang | Observations |
|--|--------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|-----------------------|------|---------------------|
| Groupement Accès Technologies International/ALFINEX CONSEILS | 93 | 74,4 | 142 898 000 | 30,79 | 6,16 | 80,56 | 2ème | Conforme Non retenu |
| CGIC-Afrique International | 83,5 | 66,8 | 44 000 000 | 100,00 | 20,00 | 86,80 | 1er | Conforme Retenu |
| GROUPEMENT DORIANNE IS/ONLINE NETWORK SECURITY | 82 | 65,6 | 118 000 000 | 37,29 | 7,46 | 73,06 | 3ème | Conforme Non retenu |

CGIC-Afrique International est retenu pour la négociation.

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

Appel d'Offres ouvert à commande n°2024-001/MATDS/SG/DMP du 16/01/2024 pour la fourniture de pause café et déjeuner location de salles au profit du MATDS ; **FINANCEMENT** : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ; **DATE D'OUVERTURE** : 4 Mars 2024.

Lot n°1 : Fourniture de pause-café, pauses-déjeuner et location de salles dans les régions du Plateau Central, de l'Est, du Centre Est, du Centre Sud, du Nord et du Centre Nord au profit du MATDS

| N° D'ordre | Soumissionnaires | Montant en FCFA des soumissionnés | | Observations |
|---------------------|---|--|--|--|
| | | Montant lu | Montant corrigé | |
| 1 | CLUB BELKO IFU n°0000222 W Tél:70 23 97 35 | MINI : 15 601 000 TTC MAXI : 65 857 195 TTC | MINI : 15 601 000 TTC MAXI : 65 857 195 TTC | Non qualifié -Pièces administratives non fournies -Offre anormalement basse |
| 2 | ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE IFU n°00031644 F Tél:70 53 00 18 | MINI : 19 553 949 TTC MAXI : 81 859 557 TTC | MINI : 19 553 949 TTC MAXI : 81 859 557 TTC | Qualifié 1er |
| 3 | MEK SARL IFU n°00015150 R Tél:76 80 65 04 | MINI : 16 775 000 TTC MAXI : 70 301 000 TTC | MINI : 17 275 000 TTC MAXI : 72 451 000 TTC | Non qualifié -Kit non proposé -Absence de copie de carnet de santé du personnel -Certificat de salubrité au nom d'une autre entreprise -Application de 10% de TVA au lieu de 18% sur la location de salle entraînant une variation de -2,98%. |
| 4 | WOURE SERVICES IFU n°00009226T Tél:70 26 75 45 | MINI : 15 559 850 TTC MAXI : 66 093 355 TTC | MINI : 15 559 850 TTC MAXI : 66 093 355 TTC | Non qualifié -Pièces administratives non fournies -Offre anormalement basse |
| 5 | SOMTINDA PRESTA SERVICES IFU n°00100178 M Tél:71 88 98 06 | MINI : 14 750 000 HTVA MAXI : 62 083 750 HTVA | MINI : 14 750 000 HTVA MAXI : 62 083 750 HTVA MINI : 16 825 000 TTC MAXI : 70 872 125 TTC | Non qualifié -Kit non proposé -Absence de copie de carnet de santé du personnel -Absence de certificat de salubrité |
| ATTRIBUTAIRE | | ETABLISSEMENT , pour un montant minimum de dix-neuf millions cinq cent cinquante-trois mille neuf cent quarante-neuf (19 553 949) francs CFA TTC et un montant maximum de quatre-vingt-un millions huit cent cinquante-neuf mille cinq cent cinquante-sept (81 859 557) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) jours pour chaque commande. T LA GRACE DIVINE | | |

Lot n°2 : Fourniture de pause-café, pauses-déjeuner et location de salles dans les régions du Haut Bassin, du Cascade, du Sud Ouest, du Centre Ouest et de la Boucle du Mouhoun au profit du MATDS.

| N° D'ordre | Soumissionnaires | Montant en FCFA des soumissionnés | | Observations |
|---------------------|--|--|--|--|
| | | Montant lu | Montant corrigé | |
| 1 | RESTAURANT CHEZ LOUISIA IFU n°00029337 B Tél:78 24 42 04 | MINI : 13 625 000 HTVA MAXI : 57 338 750 HTVA | MINI : 13 625 000 HTVA MAXI : 57 338 750 HTVA MINI : 15 537 500 TTC MAXI : 65 437 625 TTC | Non qualifié -Chiffre d'affaires insuffisant (36 301 591 contre un chiffre d'affaires demandé de 100 000) |
| 2 | CLUB BELKO IFU n°0000222 W Tél:70 23 97 35 | MINI : 15 558 500 TTC MAXI : 65 671 393 TTC | MINI : 15 558 500 TTC MAXI : 65 671 393 TTC | Non qualifié Pièces administratives non fournies |
| 3 | Groupement ETABLISSEMENT GRACE DIVINE/ ENTREPRISE IDA IFU n° 00031644 F Tél:70 53 00 18/ IFU n°00038702 R Tel:70 27 69 62 | MINI : 13 887 250 HTVA MAXI : 58 157 105 HTVA | MINI : 13 887 250 HTVA MAXI : 58 157 105 HTVA MINI : 15 713 195 TTC MAXI : 65 852 862 TTC | Qualifié 1er |
| 4 | MEK SARL IFU n°00015150 R Tél:76 80 65 04 | MINI : 16 775 000 TTC MAXI : 70 301 000 TTC | MINI : 17 275 000 TTC MAXI : 72 451 000 TTC | Non qualifié -Kit non proposé -Absence de copie de carnet de santé du personnel -Certificat de salubrité au nom d'une autre entreprise -Application de 10% de TVA au lieu de 18% sur la location de salle entraînant une variation de -2,98%. |
| 5 | SOMTINDA PRESTA SERVICES IFU n°00100178 M Tél:71 88 98 06 | MINI : 15 250 000 HTVA MAXI : 64 233 750 HTVA | MINI : 15 250 000 HTVA MAXI : 64 233 750 HTVA MINI : 17 415 000 TTC MAXI : 73 409 125 TTC | Non qualifié -Kit non proposé -Absence de copie de carnet de santé du personnel -Absence de certificat de salubrité |
| ATTRIBUTAIRE | | Groupement ETABLISSEMENT GRACE DIVINE/ ENTREPRISE IDA pour un montant minimum de Treize millions huit cent quatre-vingt-sept mille deux cent cinquante (13 887 250) francs CFA HTVA et Quinze millions sept cent treize mille cent quatre-vingt-quinze (15 713 195) francs CFA TTC et un montant maximum de Cinquante-huit millions cent cinquante-sept mille cent cinq (58 157 105) francs CFA HTVA et Soixante-cinq millions huit cent cinquante-deux mille huit cent soixante et deux (65 852 862) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) jours pour chaque commande. | | |

Résultats provisoires

| INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION | | | | | |
|---|---|------------|-----------------|------------|---|
| Demande de prix N°2024-03/ISTIC/DG/PRM pour l'acquisition de consommables électriques et électroniques, de consommables informatiques et d'imprimés et de fournitures de bureau au profit de l'ISTIC - Date de publication de l'avis : RMP N°3824 du mercredi 28 février 2023, page 17 Financement : Budget de l'ISTIC, Gestion 2024 - Nombre de plis reçus : Huit (08) - Date de dépouillement : 07 mars 2024 | | | | | |
| Lot 1 : Acquisition de consommables électriques et électroniques au profit de l'ISTIC. | | | | | |
| Nombre de soumissionnaires : Trois (03) | | | | | |
| Moyenne pondérée : 10 748 921 FCFA TTC Seuil minimum : 9 136 583 FCFA TTC Seuil maximum : 12 361 260 FCFA TTC | | | | | |
| Soumissionnaires | Montant lu | | Montant corrigé | | Observations |
| | HT | TTC | HT | TTC | |
| INTEGRAL BS SERVICE | - | 10 030 000 | 7 900 000 | 9 322 000 | Conforme : Item 39 : Montant en lettre 15 000 Montant en chiffre 10 000 Item 63 : Montant en lettre 7 500 Montant en chiffre 75 000 D'où une variation en baisse de 7,06% 1 ^{er} |
| AZARIEL SERVICE | - | 9 655 940 | 8 602 000 | 10 150 360 | Conforme : Item 60 : Montant en lettre 20 000 Montant en chiffre 2 000 Item 67 : Montant en lettre 10 500 Montant en chiffre 2 500 D'où une variation en hausse de 4,87% 3 ^{ème} |
| ADAM'S TELECOM MEIB SARL | 7 995 500 | - | 7 995 500 | - | Conforme 2 ^{ème} |
| Attributaire | INTEGRAL B S SERVICE pour un montant de neuf millions trois cent vingt-deux mille (9 322 000) FCFA TTC Avec un délai de livraison de trente (30) jours | | | | |
| Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques au profit de l'ISTIC. | | | | | |
| Nombre de soumissionnaires : Six (06) | | | | | |
| Moyenne pondérée : 7 138 881 FCFA TTC Seuil minimum : 6 068 049 FCFA TTC Seuil maximum : 8 209 714 FCFA TTC | | | | | |
| Soumissionnaires | Montant lu | | Montant corrigé | | Observations |
| | HT | TTC | HT | TTC | |
| INTEGRAL BS SERVICE | - | 7 169 090 | 6 075 500 | 7 169 090 | Conforme 5 ^{ème} |
| AZARIEL SERVICE | - | 6 285 860 | 5 327 000 | 6 285 860 | Conforme 3 ^{ème} |
| SODICOM SARL | 5 176 000 | - | 5 176 000 | - | Conforme 2 ^{ème} |
| TALAH BUROTEK | 5 163 000 | - | 5 163 000 | - | Conforme 1 ^{er} |
| ADAM'S TELECOM MEIB SARL | 5 481 000 | - | 5 481 000 | - | Conforme 4 ^{ème} |
| IDEAL CONCEPT SERVICE SARL | 4 381 500 | - | 4 381 500 | - | Non conforme : Offre anormalement basse Non classé |
| Attributaire | TALAH BUROTEK pour un montant de cinq millions cent soixante-trois mille (5 163 000) FCFA HT Avec un délai de livraison de trente (30) jours | | | | |
| Lot 3 : Acquisition d'imprimés et de fournitures de bureau au profit de l'ISTIC. | | | | | |
| Nombre de soumissionnaires : Trois (03) | | | | | |
| Moyenne pondérée : 5 610 878 FCFA TTC Seuil minimum : 4 769 246 FCFA TTC Seuil maximum : 6 452 510 FCFA TTC | | | | | |
| Soumissionnaires | Montant lu | | Montant corrigé | | Observations |
| | HT | TTC | HT | TTC | |
| UNIVERS HN SARL | 5 153 000 | - | 5 233 000 | - | Conforme Item 06 : Quantité 60 au lieu 40 soit une variation en hausse de 1,55% 1 ^{er} |
| E.T.P. G | - | 5 445 700 | 4 615 000 | 5 445 700 | Non conforme : Offre anormalement basse Non classé |
| BANTIA SARL | 6 053 500 | - | 6 053 500 | - | Conforme 2 ^{ème} |
| Attributaire | UNIVERS HN SARL pour un montant de cinq millions deux cent trente-trois mille (5 233 000) FCFA HT Avec un délai de livraison de trente (30) jours | | | | |

Résultats provisoires

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Résultats provisoires **DEMANDE DE PRIX N°2023-002/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM** du 05 février 2024 pour l'entretien, la réparation, la maintenance des biens roulant, chargement des extincteurs de véhicule et l'acquisition de pneus et batteries du matériel roulant au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) ; Financement : Budget de l'ENS gestion 2024 ;
Convocation de la CAM : Lettre N° 2024-002/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 26/02/2024 ;
Références de publication : Le Quotidien des marchés publics N°3820 du jeudi 22 février 2024, Page 98.

Lot 1 : Entretien, réparation et maintenance du matériel roulant et le chargement des extincteurs de véhicule

| N° | Soumissionnaires | a) Prix de l'offre lus Publiquement ¹ | | | | b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus ¹ | | | | Observations | Rang |
|----|---------------------------|--|------------|--------------|---------------|---|------------|------------|------------|---|-----------------|
| | | HT | | TTC | | HT | | TTC | | | |
| | | MIN | MAX | MIN | MAX | MIN | MAX | MIN | MAX | | |
| 01 | GARAGE MCS SOLIDARITE/GMS | - | - | 9 035 260 | 21 650 050 | 7 580 430 | 18 164 025 | 8 944 907 | 21 433 550 | Rabais de 1 % sur les montants mini et maxi HT Conforme | 1 ^{er} |
| 02 | GARAGE TEEGAWEND E KATRE | 11 156 000 | 17 898 500 | - | - | 9 076 000 | 14 344 500 | 10 709 680 | 16 926 510 | -Item 2 du véhicule 12 : erreur de quantité respectivement au minimum et au maximum 1 et 2 demandés au lieu de 2 et 4 proposés donc 1 x 5 000 = 5 000 et 2 x 5 000 = 10 000 au lieu de 2 x 5 000 = 10 000 et 4 x 5 000 = 20 000 proposés ; -Item 15 du véhicule 14 : erreur de quantité au maximum 2 demandés au lieu de 1 proposé donc 2 x 7 000 = 14 000 au lieu de 1 x 7 000 = 7 000 proposés ; -Erreur de sommation du sous-total 14 : respectivement au minimum et au maximum : 249 500 et 396 500 au lieu de 2 324 500 et 3 940 500 proposés. Taux de variation - 19,86% > 15% Conforme | Non classé |
| 03 | GARAGE ZOUNGRANA | - | - | 9 109 552,80 | 20 006 681,70 | 7 719 960 | 16 954 815 | 9 109 553 | 20 006 682 | Conforme mais offre anormalement basse | Non classé |
| 04 | GARAGE SAWADOGO ALPHONSE | - | - | 14 138 996 | 24 456 857 | 11 982 200 | 20 650 650 | 14 138 996 | 24 367 767 | Erreur de sommation du total HTVA au maximum : 20 650 650 au lieu de 20 726 150 proposés. Taux de variation - 0,36% < 15% Conforme | 2 ^e |

- GARAGE MCS SOLIDARITE/GMS : pour un montant minimum de sept millions cinq cent quatre-vingt mille quatre cent trente (7 580 430) francs CFA HTVA soit huit millions neuf cent quarante-quatre mille neuf cent sept (8 944 907) francs CFA TTC et un montant maximum de dix-huit millions cent soixante-quatre mille vingt-cinq (18 164 025) franc CFA HTVA soit vingt-un millions quatre cent trente-trois mille cinq cent cinquante (21 433 550) francs CFA TTC avec un délai de quatorze (14) jours pour chaque commande. La validité de l'offre est l'année budgétaire 2024 pour le lot 1 ;

Lot 2 : Acquisition de pneus et batteries

| N° | Soumissionnaires | a) Prix de l'offre lus Publiquement ¹ | | | | b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus ¹ | | | | Observations | Rang |
|----|---------------------------|--|------------|-----------|------------|---|------------|------------|------------|---|-----------------|
| | | HT | | TTC | | HT | | TTC | | | |
| | | MIN | MAX | MIN | MAX | MIN | MAX | MIN | MAX | | |
| 01 | ETS WEND-KUUNI | 9 918 000 | 18 647 000 | - | - | 9 918 000 | 18 647 000 | 11 703 240 | 22 003 460 | Conforme | 7 ^e |
| 02 | WORLD TRADE BUSINESS | 8 072 000 | 16 382 000 | - | - | - | - | - | - | -Véhicule à quatre roues Item 6 : 215 R 15 demandé au lieu de 215 R 16 113 S proposé. -Véhicule à deux roues Item 1 à 4 : 250.1-17 demandé au lieu de C2T proposé. -Item 5 à 8 : B-50-17 demandé au lieu de C2T proposé. -Batteries Item 1 à 3 : Blindé proposé pour l'ensemble. Non conforme | Non classé |
| 03 | PNEUMATIQU UE KANAZOE | 6 588 900 | 19 449 900 | - | - | 5 897 066 | 17 407 661 | 6 958 537 | 20 541 039 | Rabais de 10,50 % sur les montants mini et maxi HT Conforme | 3 ^e |
| 04 | GARAGE MCS SOLIDARITE/GMS | - | - | 7 500 080 | 23 017 080 | 5 752 180 | 17 625 780 | 6 787 572 | 20 798 420 | -Véhicules à deux (02) roues Item 1 : erreur de calcul au maximum 2 x 6 000 = 12 000 au lieu de 2 x 6 000 = 24 000 | 1 ^{er} |

Résultats provisoires

| | | | | | | | | | | | |
|----|-------------------------------|-----------|------------|------------|------------|-----------|------------|------------|------------|---|----------------------|
| | | | | | | | | | | proposé. Item 2 : erreur de calcul au maximum 2 x 6 000 = 12 000 au lieu de 2 x 6 000 = 24 000 proposé. Item 3 : erreur de calcul au maximum 2 x 1 500 = 3 000 au lieu de 2 x 1 500 = 6 000 proposé. Item 4 : erreur de calcul au maximum 2 x 1 500 = 3 000 au lieu de 2 x 1 500 = 6 000 proposé. Rabais de 9,50 % sur les montants mini et maxi HT Taux de variation + 0,15 <15 % Conforme | |
| 05 | ENGCI-SARL | 5 913 000 | 17 342 000 | - | - | 5 913 000 | 17 342 000 | 6 977 340 | 20 463 560 | Conforme | 4^e |
| 06 | GERA | - | - | 11 263 100 | 20 018 700 | 9 545 000 | 16 965 000 | 11 263 100 | 20 018 700 | Conforme mais offre anormalement basse | Non classé |
| 07 | FASO PNEUMATIQUE ET BATTERIES | - | - | 11 056 600 | 19 222 200 | 9 370 000 | 16 290 000 | 11 056 600 | 19 222 200 | Conforme mais offre anormalement basse | Non classé |
| 08 | GARAGE TEEGAWENDE KATRE | 8 254 800 | 16 999 800 | - | - | 8 254 800 | 16 999 800 | 9 740 664 | 20 059 764 | Conforme mais offre anormalement basse | Non classé |
| 09 | SOMONAB | 5 934 000 | 18 439 000 | - | - | 5 934 000 | 18 439 000 | 7 002 120 | 21 758 020 | Conforme | 5^e |
| 10 | GARAGE ZOUNGRANA | - | - | 6 870 904 | 21 715 304 | 5 822 800 | 18 402 800 | 6 870 904 | 21 715 304 | Conforme | 2^e |
| 11 | UNIVERS DISTRIBUTION | 8 529 000 | 17 199 000 | - | - | 8 529 000 | 17 199 000 | 10 064 220 | 20 294 820 | Conforme | 6^e |
| 12 | GARAGE SAWADOGO ALPHONSE | - | - | 9 116 326 | 22 574 108 | 6 663 416 | 16 500 143 | 7 862 831 | 19 470 168 | Rabais de 13,75 % sur les montants mini et maxi HT Conforme mais offre anormalement basse | Non classé |

- **GARAGE MCS SOLIDARITE/GMS** : pour un montant minimum de cinq millions sept cent cinquante-deux mille cent quatre-vingt (5 752 180) francs CFA HTVA soit six millions sept cent quatre-sept mille cinq cent soixante-douze (6 787 572) francs CFA TTC et un montant maximum de dix-sept millions six cent vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt (17 625 780) franc CFA HTVA soit vingt millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent vingt (20 798 420) francs CFA TTC avec un délai de sept (7) jours pour chaque commande. La validité de l'offre est l'année budgétaire 2024 pour le lot 2

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

COMMUNIQUE D'ANNULATION

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH) informe les différents candidats à l'appel d'offres N°2024-002T/MARAH/SG/DMP du 26/01/2024 parus dans le Quotidien des Marchés Publics N°3825 du jeudi 29 février 2024 pour la construction des infrastructures de l'INERA dans le cadre du Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF) que le **lot 3 : Construction du mur de Clôture de l'INERA Farako-Ba est annulé pour insuffisance du Dossier d'Appel d'Offres.**

Le Directeur des Marchés Publics s'excuse des désagréments que la décision pourrait causer.

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM*

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Résultats provisoires

AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ENERGIE

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°-001 /ARSE/SG/PRM du 14/02/2024 pour l'acquisition de billets d'avion au profit de l'ARSE
 FINANCEMENT : Budget de l'ARSE, Exercice 2024
 REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des Marchés Publics N°3817 du lundi 19 février 2024
 NOMBRE DE CONCURRENTS : Cinq (05) - DATE DE DEPOUILLEMENT : 23/02/2024 - DATE DE DELIBERATION : 23/02/2024

| N° d'ordre | Soumissionnaires | Montant min lu en HTVA | Montant max lu en HTVA | Montant min corrigé en HTVA | Montant max corrigé en HTVA | Observations |
|-----------------------|--------------------------|--|------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--|
| 01 | AGENCE TALBYA | 32 130 000 | 69 560 000 | 32 130 000 | 69 560 000 | Non conforme : Spécifications techniques non proposées |
| 02 | MAUBAH VOYAGES | 15 650 000 | 33 950 000 | 15 650 000 | 33 950 000 | Conforme |
| 03 | SOFA VOYAGES ET TOURISME | 11 986 800 | 28 392 900 | 11 986 800 | 28 392 900 | Non conforme : - Contrat de bail non enregistré aux impôts - Absence du diplôme technicien supérieur de YAMEOGO Garria (Attestation d'admissibilité fourni) - Facture des ordinateurs non conforme (prix unitaire et totaux divergents) ; |
| 04 | KAZER VOYAGE | 13 499 400 | 31 346 300 | 13 499 400 | 31 346 300 | Non conforme : - Contrat de bail non enregistré aux impôts - Délais d'exécution non proposés - diplôme fourni non conforme |
| 05 | GTC SARL | 13 000 000 | 28 000 000 | 13 000 000 | 28 000 000 | Non Conforme -Pièces administratives non fournies après expiration des délais de soixante-douze (72) heures. |
| ATTRIBUTAIRE : | | MAUBAH VOYAGES pour un montant minimum de quinze millions six-cent-cinquante mille (15 650 000) FCFA HTVA et d'un montant maximum de trente-trois millions neuf cent-cinquante mille (33 950 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par ordre de commande. | | | | |

Manifestation d'intérêt N°2023-001/ARSE/SG/PRM du 29/01/2023 pour la Constitution d'une base de données fournisseur
 Référence de la publication de l'avis : quotidien n°3805 du jeudi 1er Février 2024
 Date limite de dépôt des plis : Jeudi 08 Février 2024 à 9h00 - Délibération : 391 plis reçus

LOT 24:HEBERGEMENT ET MAINTENANCE DU SITE WEB

| N° | LA.SER.T | 00060222N | BFOUA012024B1305651 | PM | Bila KAFANDO | 70214916/79722110 | 2024 |
|----|----------------------------------|------------|---------------------------|----|-----------------------------|----------------------------|------|
| 2 | TEGECO SARL | 00071499W | BFOUA2016B0434 | PM | Moumouni SAWADOGO | 70472189/78586125 | 2016 |
| 3 | RACHID PRODUCTIONS | 00066532R | BFOUA2015A3267 | PP | GUIGMA Arounan | 76936093/79910566 | 2015 |
| 4 | S.L.C | 00125118C | BFOUA2019A6990 | PM | OMAROU TRAORE | 72947794 | 2019 |
| 5 | CRAC | 000433336U | BFMNG2012A36 | PP | BAKOUAN ZACKARIA | 73029999/73039999 | 2012 |
| 6 | LEADER SERVICES ET DISTRIBUTION | 00125152V | BFOUA2019B7018 | PM | HIEN K.RODRIGUE | 68632828/70235092 | 2019 |
| 7 | AUDACYS | 00095379C | BFOUA2017A7098 | PP | BAKOUAN B ERNEST | 78322624/7608834 | 2017 |
| 8 | BHL & CO | 001502935S | BFOUA2021B1300077 | PM | Hamadou BAZIE | 76026876/78158022 | 2021 |
| 9 | IKA SOLUTION | 00147112U | BFOUA012020B1310626 | PM | YAYA OUATTARA | 25655954/72089090 | 2020 |
| 10 | GLOBAL ELECTRIK SYSTEM | 00083012J | BFOUA2016A7637 | PP | GUISSOU G.FREEDYS | 70655277/76887180 | 2016 |
| 11 | ITECH BURKINA | 00150888N | BFOUA2021B0523 | PM | BOURGOU Nestor ISSA | 77998080/52182828 | 2021 |
| 12 | YULCON TECHNOLOGIES | 00077218Y | BFOUA2016B4661 | PM | PIERRE LANLOANDE | 25375025/70800839 | 2016 |
| 13 | IPCO SARL | 00152318D | BFOUA2021B1497 | PM | TAPSOBA OUEDRAOGO | 70241341 | 2021 |
| 14 | EXOTECH SARL | 0022256Y | BFOUA012024B1200621 | PM | OUANDAOGO TIKOU | 70375509 | 2021 |
| 15 | AXEL | 00140501X | BFOUA012020B12 | PM | BOUREIMA OUEDRAOGO | 70449598 | 2020 |
| 16 | CEAC | 00091998C | BF OUA 2017 A 4651 | PP | GNAMBWEMBA Wendyélé Fabrice | 76208976/78696997/70809389 | 2017 |
| 17 | CVP | 00020708N | BFOUA2019B1300 | PM | SAWADOGO P.Régis | 63999531 | 2019 |
| 18 | S.G.T.E SARL | 00141494c | BFOUA2020B7289 | PM | ILBOUDO T.JULES | 79636834/76910396 | 2020 |
| 19 | BRICK'S SARL | 00212536R | BF OUA 01 2023 B 13 12473 | PM | NITIEMA Marc | 70116374/78142181 | 2023 |
| 20 | ARNAULD BUREAUTIQUE INFORMATIQUE | 00023565M | BF OUA 2009 A 4242 | PP | KAFANDO Brice Arnaud | 70241484/78822212 | 2009 |
| 21 | SAFRECO-SARL | 00180501B | BF OUA 01 2022 B13 5810 | PM | KOUDOUGOU Rasmané | 25332018/70209710 | 2022 |

Résultats provisoires

| | | | | | | | |
|----|----------------------|-----------|--------------------------|----|----------------------|--------------------|------|
| 22 | 3D-INFORMATIQUE SARL | 00040549A | BF OUA 01 2012 B13 03158 | PM | TAPSOBA Téophane | 78299997/25323585 | 2012 |
| 23 | GENERAL MICRO SYSTEM | 00009024N | BF OUA 2006 A 3328 | PP | TANKOANO Diouari | 70609088/25474217 | 2006 |
| 24 | BYFA | 00064455V | BF OUA 2015 B 1674 | PM | ZOUNGRANA A. Rasmané | 25333814/ 70738489 | 2015 |
| 25 | AFRIK LONNYA SA | 00047298G | BF OUA 2013 B 2648 | PM | MALO T. Julien | 70202282/25476834 | 2013 |
| 26 | SANCFIS | 00003267E | BF OUA 2020 M1 2697 | PM | BANDE/TAGNAN Angèle | 78919191/69310303 | 2020 |
| 27 | SWAG PREST | 00221830K | BFOUA012024B1300381 | PM | SAYOGO ARNAUD | 64751818 | 2024 |

FICHE DE SYNTHÈSE DE LA BASE DES DONNÉES DES FOURNISSEURS DE L'ARSE 2024

Manifestation d'intérêt N°2023-002/ARSE/SG/PRM du 22/02/2024 pour la constitution d'une base de données fournisseur

Référence de la publication de l'avis : quotidien n°3821 du vendredi 23 Février 2024

Date limite de dépôt des plis : Jeudi 29 Février 2024 à 9h00 - Délibération : 53 plis reçus

LOT 01:Acquisition de produit alimentaire

| N° d'ordre | NOM COMMERCIAL | N° IFU | N° RCCM | NATURE DE LA STRUCTURE | REPRESENTANT LEGAL | ADRESSE | DATE DE CREATION |
|------------|--------------------------------|------------|-------------------------|------------------------|-----------------------------|-------------------|------------------|
| 1 | KEPIO TRADING | 00208964V | BFOUA012023B1309968 | PM | ILBOUDO Gisèle | 76035658/70794914 | 2023 |
| 2 | BLK BEAUTY | 00208756N | BFOUA012023B1309835 | PM | KANYALA Bibata | 76755148/61569180 | 2023 |
| 3 | BAYALA BENJAMIN ENERGY SUCCESS | 00213716A | BFOUA012023B1313238 | PM | BAYALA Benjamin | 73228084 | 2023 |
| 4 | S.F.G.PM SARL | 00199191S | BFOUA012023B1203657 | PM | GUIGMA Patrice | 76289529/70671637 | 2023 |
| 5 | INNOVATION BURKINA | 00090056S | BFOUA2017B3431 | PM | KABORE Fulgence | 72661638/62130086 | 2017 |
| 6 | YOUM INTER BUSINESS SARL | 00135999A | BFOUA2020B3521 | PM | KAFANDO Harouna | 78832329/70798283 | 2020 |
| 7 | HAM-MA SERVICE | 00174718G | BFOUA2022A1962 | PM | LANKOANDE TALATA ELIE | 70498426 | 2022 |
| 8 | SOUGR NOOMA MULTI SERVICES | 00110251D | BFOUA2018A7451 | PP | SAWADOGO FATOUMATA | 73535050/76675720 | 2018 |
| 9 | ETS CONGO ABDOUL MOUNIROU | 00056954P | BFOUA2014A3458 | PP | CONGO ABDOUL MOUNIROU | 70112242/78818692 | 2014 |
| 10 | PROMAT SARL | 00100420H | BFOUA2018B0644 | PM | KABORE ISSAKA | 70240000 | 2018 |
| 11 | BURKINA INFORMATIQUE SH | 00048217V | BFOUA2013A3361 | PP | SAWAOGO HAMADO | 78306414/70635104 | 2013 |
| 12 | SUCCEES GATES MULTISERVICES | 00114287A | BF OUA 01 2023 M 03020 | PP | ILBOUDO/CONGO Milika | 78600403/70279260 | 2023 |
| 13 | WEND KOUNI SERVICES | 00024703E | BF OUA 2015 A 3084 | PP | ZOUNGRANA Salamata | 67448580/72553174 | 2015 |
| 14 | AFCAR GROUP | 00104742A | BF OUA 2018 A 3692 | PP | TOUGRI Evare Stivi | 72610500/56785388 | 2018 |
| 15 | BEST BUY BURKINA | 00063398G | BF OUA 2015 A 1024 | PP | YAOLIRE Abdoul Rasmané | 72987765/78037874 | 2015 |
| 16 | SODI INTERNATIONAL | 00021636R | BF OUA 2009 B 1944 | PM | OUEDRAOGO Mahamado | 61686768 | 2009 |
| 17 | PLANETE TECHNOLOGIES SARL | 00020772T | BF OUA 2009 B 1319 | PM | YAOLIRE Issaka | 50310933/70130896 | 2009 |
| 18 | COGEA INTERNATIONAL | 00003690G | BF OUA 01 2022 M 5338 | PM | YAOLIRE Lamine | 25509960/70271443 | 2022 |
| 19 | ALVI INTERNATIONAL SARL | 00099275Y | BF OUA 2017 B 9644 | PM | PARMAGDA Camille | 73767676/78441143 | 2017 |
| 20 | KYMEI | 00210677B | BF OUA 2023 B12 11259 | PM | PALENFO/TIEMTORE W. Evelyne | 01151515/70209111 | 2023 |
| 21 | GLS SARL | 00133495TN | BFOUA2020B1920 | PM | Adja Macoura OUATTARA | 70227281/78826954 | 2020 |
| 22 | TELIYA DISTRIBUTION | 00179968R | BF OUA 01 2022 A10 5443 | PP | BAGAYAN Abdoul Faycal | 71334557/75510988 | 2022 |
| 23 | COUTURE MIXTE TEGAWENDE | 00181806L | BF OUA 01 2022 A10 6814 | PP | NIKIEMA K. Solange | 75122416/78218150 | 2022 |

LOT 02:Acquisition d'ouvrage

| N° | NOM COMMERCIAL | N° IFU | N° RCCM | NATURE DE LA STRUCTURE | REPRESENTANT LEGAL | ADRESSE | DATE DE CREATION |
|----|----------------|-----------|---------------------|------------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| 1 | KEPIO TRADING | 00208964V | BFOUA012023B1309968 | PM | ILBOUDO Gisèle | 76035658/70794914 | 2023 |
| 2 | BLK BEAUTY | 00208756N | BFOUA012023B1309835 | PM | KANYALA Bibata | 76755148/61569180 | 2023 |
| 3 | S.F.G.PM SARL | 00199191S | BFOUA012023B1203657 | PM | GUIGMA Patrice | 76289529/70671637 | 2023 |
| 4 | SOMULEX | 00092175L | BFOUA2017 | PM | OUATTARA Alida | 70204742/62751 | 2017 |

Résultats provisoires

| | | | B4758 | | | 660 | |
|--|---|------------|--------------------------|------------------------|------------------------|-------------------|------------------|
| 5 | YOUM INTER BUSINESS SARL | 00135999A | BFOUA2020 B3521 | PM | KAFANDO Harouna | 78832329/70798283 | 2020 |
| 6 | HAM-MA SERVICE | 00174718G | BFOUA2022 A1962 | PM | LANKOANDE TALATA ELIE | 70498426 | 2022 |
| 7 | SOUGR NOOMA MULTI SERVICES | 00110251D | BFOUA2018 A7451 | PP | SAWADOGO FATOUMATA | 73535050/76675720 | 2018 |
| 8 | ETS CONGO ABDOUL MOUNIROU | 00056954P | BFOUA2014 A3458 | PP | CONGO ABDOUL MOUNIROU | 70112242/78818692 | 2014 |
| 9 | PROMAT SARL | 00100420H | BFOUA2018 B0644 | PM | KABORE ISSAKA | 70240000 | 2018 |
| 10 | BURKINA INFORMATIQUE SH | 00048217V | BFOUA2013 A3361 | PP | SAWAOGO HAMADO | 78306414/70635104 | 2013 |
| 11 | CBPA SARL | 00012774 V | BF OUA 2007 B 2446 | PM | KOBENDE Pascal | 76579009/70206880 | 2007 |
| 12 | BEST BUY BURKINA | 00063398G | BF OUA 2015 A 1024 | PP | YAOLIRE Abdoul Rasmané | 72987765/78037874 | 2015 |
| 13 | SODI INTERNATIONAL | 00021636R | BF OUA 2009 B 1944 | PM | OUEDRAOGO Mahamado | 61686768 | 2009 |
| 14 | PLANETE TECHNOLOGIES SARL | 00020772T | BF OUA 2009 B 1319 | PM | YAOLIRE Issaka | 50310933/70130896 | 2009 |
| 15 | COGEA INTERNATIONAL | 00003690G | BF OUA 01 2022 M 5338 | PM | YAOLIRE Lamine | 25509960/70271443 | 2022 |
| 16 | ALVI INTERNATIONAL SARL | 00099275Y | BF OUA 2017 B 9644 | PM | PARMAGDA Camille | 73767676/78441143 | 2017 |
| 17 | SOTAP SARL | 00108381J | BF OUA 2018 B 6357 | PM | TAPSOBA Salamata | 70358845/77068165 | 2018 |
| 18 | AGENCE MENGA | 00124136J | BF OUA 2019 A 6359 | PP | KIKONE Souleymane | 70474650/79486948 | 2019 |
| 29 | | | | | | | |
| lot 03: ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULE à 4 ROUES | | | | | | | |
| N° | NOM COMMERCIAL | N° IFU | N° RCCM | NATURE DE LA STRUCTURE | REPRESENTANT LEGAL | ADRESSE | DATE DE CREATION |
| 1 | GARAGE PEGDWENDE OUEDRAOGO INOUSSA | 00155577J | BFZNR2021 A031 | PP | OUEDRAOGO inoussa | 70998726/78933450 | 2021 |
| 2 | GARAGE DE L'ENTENTE JOACHIM | 00000991H | BFOUA2020 M1615 | PP | OUEDRAOGO Joachim | 70278646/79424939 | 2020 |
| 3 | GARAGE DE L'ENTENTE D'EQUIPEMENT DIESEL | 00103913Z | BFOUA2018 A3165 | PP | OUEDRAOGO GILDAS | 78330019/70980305 | 2018 |
| 4 | YOUM INTER BUSINESS SARL | 00135999A | s | PM | KAFANDO Harouna | 78832329/70798283 | 2020 |
| 5 | HAM-MA SERVICE | 00174718G | BFOUA2022 A1962 | PM | LANKOANDE TALATA ELIE | 70498426 | 2022 |
| 6 | SOUGR NOOMA MULTI SERVICES | 00110251D | BFOUA2018 A7451 | PP | SAWADOGO FATOUMATA | 73535050/76675720 | 2018 |
| 7 | ETS CONGO ABDOUL MOUNIROU | 00056954P | BFOUA2014 A3458 | PP | CONGO ABDOUL MOUNIROU | 70112242/78818692 | 2014 |
| 8 | PROMAT SARL | 00100420H | BFOUA2018 B0644 | PM | KABORE ISSAKA | 70240000 | 2018 |
| 9 | BURKINA INFORMATIQUE SH | 00048217V | BFOUA2013 A3361 | PP | SAWAOGO HAMADO | 78306414/70635104 | 2013 |
| 10 | GARAGE WEMATOU AUTO SERVICES SARL | 00155860D | BF OUA 01 2021 B13 03863 | PM | BAKOAGA S. Wilfried | 75199404/79676104 | 2021 |
| 11 | CBPA SARL | 00012774 V | BF OUA 2007 B 2446 | PM | KOBENDE Pascal | 76579009/70206880 | 2007 |
| 12 | CATNI | 00084684 C | BF OUA 2016 B 8673 | PM | KOBENDE Zonathan | 70235199/25474204 | 2016 |

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Manifestation d'intérêts n°2024-001/DG-SONATUR du 29/01/2024 pour les prestations de contrôle et de surveillance des travaux de 14,5 km de voiries en terre des sections 736, 1094 et 1095 et de 04,5 km de voiries bitumées du site SONATUR de Silmiougou (Commune de Ouagadougou) ; Financement : budget SONATUR, exercice 2024 ;
Référence de publication de l'avis : RMP N°3812 du lundi 12 février 2024 (page 37) ; Nombre de plis reçus : quatorze (14) ;
Date d'ouverture des plis : 26 février 2024 ; Date de délibération : 11 mars 2024.

| Consultants | Pays de base fixe | Agrément technique (consultants Burkinabè) | Attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina (consultants Burkinabè) | Autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil (consultants étrangers) | Nombre de références similaires dûment justifiées | Rang | Observations |
|--|--|--|--|--|---|---------------------|--------------|
| Lot 1 : Suivi-contrôle des travaux de 14,5 km de voiries en terre des sections 736, 1094 et 1095 du site SONATUR de Silmiougou (Commune de Ouagadougou) | | | | | | | |
| Groupement BECOTEX SARL / CAEM SARL | Burkina Faso / Burkina Faso | Fourni | Fournie | Non requis | 10 | 1 ^{er} | Retenu |
| Groupement ACIT GEOTECHNIQUE / BECA-CONSULT | Burkina Faso / Burkina Faso | Fourni | Fournie | Non requis | 07 | 2 ^{ème} | Retenu |
| Groupement GIE/ CINTECH | Burkina Faso / Burkina Faso | Fourni | Fournie | Non requis | 06 | 3 ^{ème} | Retenu |
| AGEIM | Burkina Faso | Fourni | Fournie | Non requis | 05 | 4 ^{ème} | Retenu |
| Groupement CIC/AGECET BENIN/ AGE CET-BTP/ INTERGRALE | Burkina Faso / Bénin / Togo / Burkina Faso | Fourni pour CIC et INTEGRALE | Fournie pour CIC et INTEGRALE | Fournie pour AGE CET BENIN et AGE CET-BTP suivant la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina | 05 | 4 ^{ème} Ex | Retenu |
| Groupement GTAH / FASO INGENIERIE | Burkina Faso / Burkina Faso | Fourni | Fournie | Non requis | 04 | 6 ^{ème} | Retenu |
| CA2E | Burkina Faso | Fourni | Non fournie suivant la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina | Non requis | Disqualifié pour l'attestation d'inscription à l'Ordre des ingénieurs non fournie conformément à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina | | |
| Groupement GERTEC / BURED / ICR | Burkina Faso / Burkina Faso / Togo | Fourni pour GERTEC et BURED | Fournie pour GERTEC et BURED | Non fournie pour ICR | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour ICR conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre. | | |
| Groupement CEITP / DIC-BTP | Burkina Faso / Bénin | Fourni pour CEITP | Fournie pour CEITP | Non fournie pour DIC-BTP | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour DIC-BTP conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre. | | |
| Groupement CIN'S / BEINCOTE/DT CONSTRUCT | Burkina Faso / Burkina Faso / Cameroun | Fourni pour CIN'S et BEINCOTE | Fournie pour CIN'S et BEINCOTE | Non fournie pour DT CONSTRUCT | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour DT CONSTRUCT conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre. | | |
| Groupement CETRI / BECI-BTP | Burkina Faso / Bénin | Fourni pour CETRI | Fournie pour CETRI | Non fournie pour BECI-BTP | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour BECI-BTP conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre. | | |
| Groupement GEFA / INGER/GER-BTP | Burkina Faso / Togo / Burkina Faso | Fourni pour GEFA et GER-BTP | Fournie pour GEFA et GER-BTP | Non fournie pour INGER | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour INGER | | |

Résultats provisoires

| | | | | | | | |
|---|---|-------------------------------|--|--|---|---------------------------|---------------|
| | | | | | conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre | | |
| Groupement SIAR INTERNATIONAL SARL / CET-BTP & SERVICES | Togo / Burkina Faso | Fourni pour CET-BTP | Fournie pour CET-BTP | Non fournie pour SIAR | Disqualifié pour autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour SIAR INTERNATIONAL SARL conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre | | |
| Groupement ACE / ACE-CI | Burkina Faso / Côte d'Ivoire | Fourni pour ACE | Fournie pour ACE | Non fournie pour ACE-CI | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour ACE-CI conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre | | |
| Lot 2 : Suivi-contrôle des travaux de 04,5 km de voiries bitumées du site SONATUR de Silmiougou (Commune de Ouagadougou) | | | | | | | |
| Groupement BECOTEX SARL / CAEM SARL | Burkina Faso / Burkina Faso | Fourni | Fournie | Non requis | 09 | 1^{er} | Retenu |
| Groupement ACIT GEOTECHNIQUE / BECA-CONSULT | Burkina Faso / Burkina Faso | Fourni | Fournie | Non requis | 07 | 2^{ème} | Retenu |
| Groupement GIE/ CINTECH | Burkina Faso / Burkina Faso | Fourni | Fournie | Non requis | 05 | 3^{ème} | Retenu |
| Groupement CIC/AGECET BENIN/ AGECECET-BTP/ INTERGRALE | Burkina Faso / Bénin / Togo / Burkina Faso | Fourni pour CIC et INTEGRALE | Fournie pour CIC et INTEGRALE | Fournie pour AGECECET BENIN et AGECECET-BTP suivant la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina | 05 | 3^{ème} Ex | Retenu |
| AGEIM | Burkina Faso | Fourni | Fournie | Non requis | 04 | 5^{ème} | Retenu |
| Groupement GTAH / FASO INGENIERIE | Burkina Faso / Burkina Faso | Fourni | Fournie | Non requis | 04 | 5^{ème} Ex | Retenu |
| CAZE | Burkina Faso | Fourni | Non fournie suivant la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina | Non requis | Disqualifié pour l'attestation d'inscription à l'Ordre des ingénieurs non fournie conformément à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina | | |
| Groupement GERTEC / BURED / ICR | Burkina Faso / Burkina Faso / Togo | Fourni pour GERTEC et BURED | Fournie pour GERTEC et BURED | Non fournie pour ICR | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour ICR conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre. | | |
| Groupement CEITP / DIC-BTP | Burkina Faso / Bénin | Fourni pour CEITP | Fournie pour CEITP | Non fournie pour DIC-BTP | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour DIC-BTP conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre. | | |
| Groupement CIN'S / BEINCOTE/DT CONSTRUCT | Burkina Faso / Burkina Faso / Cameroun | Fourni pour CIN'S et BEINCOTE | Fournie pour CIN'S et BEINCOTE | Non fournie pour DT CONSTRUCT | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour DT CONSTRUCT conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre. | | |

Résultats provisoires

| | | | | | |
|--|---|-----------------------------|------------------------------|---------------------------|---|
| Groupement CETRI / BECI-BTP | Burkina Faso / Bénin | Fourni pour CETRI | Fournie pour CETRI | Non fournie pour BECI-BTP | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour BECI-BTP conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre. |
| Groupement GEFA / INGER/GER-BTP | Burkina Faso / Togo / Burkina Faso | Fourni pour GEFA et GER-BTP | Fournie pour GEFA et GER-BTP | Non fournie pour INGER | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour INGER conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre |
| Groupement SIAR INTERNATIONAL SARL / CET-BTP & SERVICES | Togo / Burkina Faso | Fourni pour CET-BTP | Fournie pour CET-BTP | Non fournie pour SIAR | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour SIAR INTERNATIONAL SARL conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre |
| Groupement ACE / ACE-CI | Burkina Faso / Côte d'Ivoire | Fourni pour ACE | Fournie pour ACE | Non fournie pour ACE-CI | Disqualifié pour l'autorisation d'exercice de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina non fournie pour ACE-CI conformément à l'article 21 de la loi 020-2012/AN du 10 mai 2021 portant création de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina et à la lettre n°2024-080/OIGC-BF/CO/PRES du 05 mars 2024 du Conseil de l'Ordre |

Avis de demande de prix N°2024-001/DG-SONATUR/PRM du 26-02-2024 pour la réalisation des travaux d'ouverture, de rechargement de 102 ml de voirie en terre et de caniveaux dans la Section 276 (O) du site de Ouaga 2000 (lot unique)
 Financement : budget SONATUR, exercice 2024 ; Références de publication de l'avis : RMP N°3828 du mardi 05 mars 2023 (page 12) ;
 Nombre de plis reçus : sept (07) ; Date d'ouverture des plis et de délibération : 13 mars 2024 ;
 Offre anormalement basse $\leq 0,85 M = 16\ 027\ 643$ FCFA TTC
 Offre anormalement élevée $\geq 1,15 M = 21\ 684\ 458$ FCFA TTC
 Moyenne pondéré $M = 18\ 856\ 050$ FCFA TTC
 Montant prévisionnel = $20\ 000\ 000$ FCFA TTC

| Soumissionnaires | Montant soumission TTC (FCFA) | Correction opérée en plus ou moins-value (TTC) | | Montant corrigé TTC (FCFA) | Appréciation générale |
|------------------------------------|-------------------------------|--|---|----------------------------|--|
| | | + | - | | |
| E.GE.TRA.M-I/BTP-ZN | 16 388 297 | Néant | | Sans objet | Conforme et 1^{er} |
| SKYLINE GROUP INTERNATIONAL | 17 722 904 | Néant | | Sans objet | Non conforme pour : Personnel (le conducteur des travaux a six ans d'expérience au lieu de dix requis pour les techniciens supérieurs) ; Matériel (deux bétonnières fournies au lieu de trois requises). |
| SOBOS SARL | 16 644 756 | Néant | | Sans objet | Non conforme pour : Personnel (le conducteur des travaux a trois ans d'expérience au lieu de six requis pour les ingénieurs, le chef de chantier ouvrages et terrassement a quatre ans d'expérience au lieu de cinq requis, le chef topographe a quatre ans d'expérience au lieu de cinq requis) ; Matériel (une bétonnière fournie au lieu de trois requises, un rouleau vibrant fourni au lieu de deux requis, un vibreur fourni au lieu de trois requis ; le matériel de laboratoire géotechnique et le groupe électrogène ne sont pas fournis) ; Délai d'exécution non précisé. |
| COMOB SARL | 17 531 942 | Plus-value de 10 239 | | 17 542 181 | Correction de l'offre due aux erreurs de multiplications des prix 2.1, 3.1 et 4.2.1 entraînant une plus-value de 10 239 FCFA TTC. Non conforme pour : Personnel (tout le personnel n'a pas de projets similaires y compris la réalisation des caniveaux au cours des trois (03) dernières années). |
| CA SERVICES SARL | 18 009 099 | Néant | | Sans objet | Conforme et 2^{ème} |
| SOGIRAFRIQUE | 17 905 978 | Sans objet | | Sans objet | Non conforme pour personnel (le chef de chantier ouvrages et terrassement, le chef topographe ont chacun un projet au lieu de deux projets similaires y compris la réalisation des caniveaux au cours des trois (03) dernières années) |
| ESSAF | 15 767 660 | Néant | | Sans objet | Non conforme pour offre anormalement basse |

Entreprise **E.GE.TRA.M-I/BTP-ZN** pour un montant HTVA de **treize millions huit cent quatre-vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-huit (13 888 388)** francs CFA, soit un montant TTC de **seize millions trois cent quatre-vingt-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (16 388 297)** francs CFA et assorti d'un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90)** jours

Résultats provisoires

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de propositions N°0016/2023/ONEA/DG/SG/DM/SMTI relative à l'élaboration d'un nouveau Plan Emploi Ressource (PER) de L'ONEA -
 Financement : budget ONEA, gestion 2023 – Publication de l'avis : quotidien d'information des marchés publics N° 3595 du jeudi 13/04/2023 -
 Publication des résultats de l'AMI : quotidien d'information des marchés publics N°3694 du mercredi 30 Août 2023, page 41 - Lot unique -
 Nombre de plis reçus : quatre (04) - Date d'ouverture des plis : 15 décembre 2023 à 09 H 00 mn
 – Date de délibération : 22 février 2024. Score minimum exigé: 75 points.

| CRITERES | Barèmes | Groupement les Associés CLASS/NSIE | ACCORD CONSULT/FASO INGENIERIE | CGIC AFRIQUE INTERNATIONALE | Groupement HUMAN PROJET/WHAT YOU NEED |
|--|------------|--|--|--|--|
| Expérience des Soumissionnaires pertinent pour la mission | 10 | 10 | 10 | 10 | 8 |
| Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence : | 25 | 18.33 | 25 | 23.67 | 20.17 |
| Approche technique et méthodologique | 10 | 7,5 | 10 | 10 | 9 |
| Plan de travail | 10 | 7,17 | 10 | 8,67 | 8,67 |
| Organisation et Personnel | 5 | 3,67 | 5 | 5 | 2,5 |
| Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission | 60 | 60 | 60 | 60 | 49 |
| - Un expert en Gestion des Ressources Humaines | 40 | 40 | 40 | 40 | 36 |
| - Un assistant en Gestion des Ressources Humaine | 20 | 20 | 20 | 20 | 13 |
| Transfert de compétence (formation) | 5 | 2 | 3 | 3.67 | 2 |
| Score total | 100 | 90.33 | 98 | 97.34 | 79.17 |
| Classement | | 3^{ème} | 1^{er} | 2^{ème} | 4^{ème} |
| Note technique minimale requise sur 100 | 75 | 75 | 75 | 75 | 75 |
| Conclusion | | Retenu pour l'ouverture de l'offre financière | Retenu pour l'ouverture de l'offre financière | Retenu pour l'ouverture de l'offre financière | Retenu pour l'ouverture de l'offre financière |

Avis à Manifestation d'Intérêt N°032/2023/ONEA/DG/SG/DM/SMTI en vue d'une Demande de Proposition Allégée relative au recrutement d'un cabinet ou bureau d'études (firme) pour l'élaboration de la stratégie de gestion du patrimoine de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA). – Financement : budget ONEA, gestion 2023 – Publication de l'avis : quotidien d'information des marchés publics N° 3752 du lundi 20 novembre 2023 – Lot unique – Nombre de plis reçu : deux (02) - Date d'ouverture des plis : mardi 05 décembre à 09 heures 05 mn - Date de délibération : jeudi 18 Janvier 2024.

Lot unique : Elaboration de la stratégie de gestion du patrimoine de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

| N° de plis | Candidats | Notes/100 | Classement | Observations |
|------------|--------------------------------|-----------|------------|---|
| 01 | GRP FIDUCIAL EXPERTISE AK/ 2EC | néant | Sans objet | Non recevable pour : convention de groupement non fournie |
| 02 | Cabinet DERLIZ SARL | 40 | Non retenu | Non retenu : Score minimum de 75 points non atteint |

INFRUCTUEUX

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

DEMANDE DE PROPOSITION (TECHNIQUE) N°2023-009/DPRO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION D'UNE SOLUTION INFORMATIQUE POUR L'AFFICHAGE CARTOGRAPHIQUE DES NIVEAUX D'EXPOSITION AUX RAYONNEMENTS NON IONISANTS AU PROFIT DE L'ARCEPP
 Nombre de soumissionnaires retenus après la manifestation d'intérêt : 03 - Nom du soumissionnaire qui n'a pas déposé de propositions : 00
 FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP - Dates d'ouverture et de délibération : 30/01/2024 et 29/02/2024

| N° d'ordre | Soumissionnaires | Critère i /5 : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission | Critère ii /35 : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence | Critère iii /45 : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission | Critère iv /10 : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé | Critère v /5 : Transfert de compétences (formation) | Total note technique /100 | OBSERVATIONS |
|------------|------------------|---|---|---|---|---|---------------------------|--|
| 01 | SEREIN-GE SARL | 5,00 | 24,00 | 37,00 | 10,00 | 0,00 | 76,00 | Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75/100 |
| | | - Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence - Le cabinet n'a pas très bien compris le contenu des termes de référence car l'objectif n'est pas bien formulé et les propositions d'amélioration sont discutables, notamment le réaménagement de l'ordre des livrables. - Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission - Les liens d'accès aux portes folio de l'expert UX-Designer GAMPINI Jacques Ange Raphael n'ont pas été fournis ; - L'expert Ingénieur génie logiciel SOMDA Domegoun a fourni une attestation qui était valable pour un an et dont la validité est expirée. - Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation) - Aucun programme de formation n'a été proposé par le cabinet ; - Aucune méthodologie et de modalité de formation n'a été proposé par le cabinet ; - Aucune précision n'a été faite sur les experts devant réaliser la formation. | | | | | | |

Résultats provisoires

| | | | | | | | | |
|---|--|---|-------|-------|-------|------|-------|--|
| 02 | GROUPEMENT TRISAGION PROCESS / INTEGRALE OPTIMUM | 5,00 | 32,00 | 31,00 | 10,00 | 4,00 | 82,00 | Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75/100 |
| <p style="margin: 0;">- Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'expert UX-Designer DIARRA Ahmed Alex Carlos n'a pas réalisé de projets similaires ; - L'expert Ingénieur génie logiciel BOLY Issa a fourni une attestation qui était valable pour un an et dont la validité est expirée ; - L'expert en conception/gestion de base de données spatiales TRAORE Salam n'a pas réalisé de projets similaires. | | | | | | | | |
| 03 | YULCOM TECHNOLOGIES | 5,00 | 10,00 | 36,00 | 10,00 | 0,00 | 61,00 | Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75/100 |
| <p style="margin: 0;">- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cabinet précise que l'objectif global du projet est doté l'ARCEP d'une application permettant d'avoir une vue d'ensemble de la réglementation applicable à l'ARCEP, la gestion de l'état de conformité et d'avoir l'information relative à l'actualité juridique pouvant impacter les activités de l'ARCEP. Ce qui n'a rien à voir avec l'objet des TDR ; - Dans les propositions fonctionnelles énumérées par le cabinet, il n'est nulle part fait mention de représentation cartographique. Ces propositions fonctionnelles évoquent une intégration à des solutions de l'UGP et des domaines de santé qui ne font pas parties du périmètre du projet. La méthodologie proposée est une méthode agile. <p style="margin: 0;">- Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Chef de mission SIDIBE Souleymane n'a qu'un seul projet similaire au lieu de deux (02) projets similaires demandés ; - L'expert Ingénieur génie logiciel ILBOUDO Daouda n'a qu'un seul projet similaire au lieu de deux (02) projets similaires demandés ; - L'expert en conception/gestion de base de données spatiales OUATTARA Salifou n'a qu'un seul projet similaire au lieu de deux (02) projets similaires demandés. <p style="margin: 0;">- Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun programme de formation n'a été proposé par le cabinet ; - Aucune méthodologie et de modalité de formation n'a été proposé par le cabinet ; - Aucune précision n'a été faite sur les experts devant réaliser la formation. | | | | | | | | |
| QUALIFIES POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE | | GROUPEMENT TRISAGION PROCESS / INTEGRALE OPTIMUM | | | | | | |
| | | SEREIN-GE SARL | | | | | | |

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

MANIFESTATION D'INTERET N° 2024-003/MDICAPME/SONABHY POUR LE RECRUTEMENT DE CABINETS D'AVOCATS CONSEILS EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD CADRE MONO ATTRIBUTAIRE DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DE LA SONABHY
Date de Publication : quotidien N° 3806 du vendredi 02 février 2024 Date de dépouillement : 16/02/2024
Date de délibération : jeudi 07 mars 2024

| N° d'ordre | Cabinets | Lettre de manifestation d'intérêt | Références techniques et expériences du cabinet | Références similaires dans le domaine | Adresses complètes | Rangs |
|---|--|-----------------------------------|---|--|--------------------|--------------------|
| Lot 01 : recrutement de cabinets d'avocats conseils pour assistance juridique et judiciaire en matière commerciale au profit de la SONABHY | | | | | | |
| 01 | CABINET D'AVOCATS VINCENT KABORE | OK | OK | Retenu pour la suite : 11 marchés similaires prouvés | OK | 1er |
| 02 | SCPA LOGOS | OK | OK | Retenu pour la suite : 09 marchés similaires prouvés | OK | 2 ^e |
| 03 | CABINET D'AVOCATS ISSA SAMA | OK | OK | Retenu pour la suite : 09 marchés similaires prouvés | OK | 2 ^e ex- |
| 04 | GROUPEMENT AK CONSEILS & CABINET D'AVOCATS MAITRE BAIMANAI ANGELAIN PODA | OK | OK | Retenu pour la suite : 07marchés similaires prouvés | OK | 4 ^e |
| 05 | CABINET D'AVOCATS MAITRE N. DIEUDONNE DEMBELE | OK | OK | Retenu pour la suite : 05 marchés similaires prouvés | OK | 5 ^e |
| 06 | GROUPEMENT CABINET JFC-AVOCATS-BURKINA FASO & CABINET GOUBA-AVOCATS | OK | OK | Retenu pour la suite : 04 marchés similaires prouvés | OK | 6 ^e |

Résultats provisoires

| Lot 02 : recrutement de cabinets d'avocats conseils pour assistance juridique et judiciaire en matière sociale au profit de la SONABHY | | | | | | |
|--|---|----|----|--|----|-------------------|
| 01 | CABINET D'AVOCATS VINCENT KABORE | OK | OK | Retenu pour la suite : 11 marchés similaires prouvés | OK | 1er |
| 02 | SCPA LOGOS | OK | OK | Retenu pour la suite : 09 marchés similaires prouvés | OK | 2e |
| 03 | CABINET D'AVOCATS ISSA SAMA | OK | OK | Retenu pour la suite : 09 marchés similaires prouvés | OK | 2 ^e ex |
| 04 | GROUPEMENT AK CONSEILS & CABINET D'AVOCATS MAITRE BAIMANAI ANGELAIN PODA | OK | OK | Retenu pour la suite : 07 marchés similaires prouvés | OK | 4 ^e |
| 05 | CABINET D'AVOCATS MAITRE N. DIEUDONNE DEMBELE | OK | OK | Retenu pour la suite : 05 marchés similaires prouvés | OK | 5 ^e |
| 06 | GROUPEMENT CABINET JFC-AVOCATS-BURKINA FASO & CABINET GOUBA- AVOCATS | OK | OK | Retenu pour la suite : 04 marchés similaires prouvés | OK | 6 ^e |
| Lot 03 : recrutement de cabinets d'avocats conseils pour assistance judiciaire en matière fiscale au profit de la SONABHY | | | | | | |
| 01 | CABINET D'AVOCATS VINCENT KABORE | OK | OK | Retenu pour la suite : 11 marchés similaires prouvés | OK | 1er |
| 02 | SCPA LOGOS | OK | OK | Retenu pour la suite : 09 marchés similaires prouvés | OK | 2 ^e |
| 03 | GROUPEMENT AK CONSEILS & CABINET D'AVOCATS MAITRE BAIMANAI ANGELAIN PODA | OK | OK | Retenu pour la suite : 07 marchés similaires prouvés | OK | 3 ^e |

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

COMMUNIQUE D'ANNULATION

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme porte à la connaissance des éventuels soumissionnaires à la manifestation d'intérêt n°2024-03/MCCAT/SG/DMP du 14/03/2024 pour le suivi contrôle de construction d'ateliers et de hangars au profit du Centre National de Formation en Artisanat d'Art Birgui Julien OUEDRAOGO (CNFA A-BJO, dont l'avis a été publié dans le quotidien des marchés publics N°3365 du vendredi 15 mars 2024 que le dossier a été annulé conformément à la décision n°2024-L0142/ARCOP/ORD du 21 mars 2024.

*Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés du MCCAT*

San Ibrahim QUATTARA
Chevalier de l'ordre de l'Étalon

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DES CASCADES RECTIFICATIF

COMMUNIQUE

N°2024-001/RCAS/PCMO/CBRG/SG/PRM DU 21/03/2024

La Personne Responsable des Marchés publics (PRM) de la commune de Bérégadougou à l'honneur de porter à la connaissance des fournisseurs/entrepreneurs que la date limite de dépôt des dossiers pour l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-001/RCAS/PCMO/CBRG/SG/PRM publié sur la revue de marchés publics N°3834 du mercredi 13 mars 2024, initialement prévue pour le 19 avril 2024 à 10 heures 00 mn est ramenée au **vendredi 29 mars 2024 à la même heure**.

Par ailleurs, j'invite les fournisseurs/ entrepreneurs à se conformer à la nouvelle date.

Issouf OUEDRAOGO
Adjoint Administratif

REGION DES HAUTS-BASSINS

COMMUNIQUE

Le Secrétaire Général, président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés des Hauts Bassins informe les candidats à la Demande de Prix sans numéro relatif aux travaux de réalisation d'une Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la région des Hauts-Bassins (AEPS de Kounséni) au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-Bassins paru dans la revue des marchés publics N° 3838 du mardi 19 Mars 2024 page 75 que cet avis est **sans objet**. En effet, cet avis a **déjà fait l'objet d'une parution dans la revue des marchés publics N° 3834 du mercredi 13 Mars 2024 à la page 100**

Abraham Y. SOMDO
Administrateur Civil

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

Travaux de construction du mur de clôture du centre de métier de KOMKI-IPALA en lot unique ;

DEMANDE DE PRIX N°2024-03/RCEN/CR/SG/PRM du 08/02/2024 ;

Référence et date de la publication de l'avis : Revue des Marchés Public N°3826 du 1er mars 2024 ;

Lettre de convocation pour l'ouverture **Lettre N°2024-03/RCEN/CR/SG/PRM du 06/03/2024** ; Date d'ouverture des plis : 12/03/2024 ;

Date de délibération 12/03/2024 ; nombre de plis reçus dans le délai 09 ; Nombre de plis reçu hors délai 00.

Financement : budget de la Région du Centre ; GESTION 2024.

| Soumissionnaires | Montants lus publiquement en F CFA | Montants corrigés en F CFA | Montants lus publiquement en F CFA | Montants corrigés en F CFA | Rang | Observations |
|-------------------------|---|----------------------------|------------------------------------|----------------------------|------------|---|
| | HTVA | HTVA | TTC | TTC | | |
| ECI | 28 478 115 | 28 478 115 | - | - | 6 | Conforme |
| PACO BTP | - | - | 31 946 520 | 31 946 520 | 2 | Conforme |
| DAREE YANDE Sarl | - | - | 32 219 833 | 32 219 833 | 4 | Conforme |
| BATIFOR | - | - | 31 691 333 | 31 691 333 | 1 | Conforme |
| CAD SARL | - | - | 31 992 909 | 31 992 803 | 3 | Conforme |
| EFCS SARL | 27 378 546 | 27 378 546 | - | - | Non classé | L'agrément catégorie B2 N° 5094 ne couvre pas la région du Centre non conforme |
| JAKO | - | - | 31 286 083 | 31 286 083 | Non classé | Non conforme offre anormalement basse |
| CMF SARL | 27 508 492 | 27 413 192 | - | - | 5 | Conforme. Différence entre montant en chiffre et montant en lettre, montant en lettre retenu soit quatre-vingt mille d'où une variation négative de 95 300 |
| SEYDOU BUILDING | - | - | 35 899 333 | 35 899 441 | 7 | Erreur de calcul Item 1.2- le montant est à 726 000 au lieu de 725 456 ; Item 1.6 le montant est à 104335 au lieu 104328 ; Item 2. le montant est à 148 800 au lieu de 149 040 conforme. Item 2. 7 le montant est à 91 300 au lieu de 91 520 soit une augmentation de 108 FCFA. |
| Attributaire provisoire | BATIFOR pour un montant de Trente et un millions six cent quatre-vingt-onze mille trois cent trente-trois (31 691 333) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 120 jours | | | | | |

COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI

Demande de prix **N°2024-01/CTGD/M/SG/PRM du 09/01/2024** relative à l'acquisition de fournitures scolaires et de consommables didactiques au profit des écoles primaires de la commune de Tanghin-Dassouri.

Financement : ressources transférée MENAPLN gestion 2024.

Publication de l'avis : quotidien des Marchés Publics N°3803 du mardi 30 janvier 2024

Date de dépouillement : 08 février 2024

Rectificatif du résultat du lot2 relatif à l'acquisition de consommables didactiques au profit des écoles primaires de la commune de Tanghin-Dassouri sur la non prise en compte de la remise de 8% au montant de l'augmentation

Lot2 : acquisition de consommables didactiques au profit des écoles primaires de la commune de Tanghin-Dassouri

Contrôle :

0,85M= 3 145 684 TTC 1,15M= 4 255 925 TTC

| Soumissionnaires | Montant lu en FCFA | | Montant corrigé en FCFA | | Remise Rabais | Rang | Observations |
|------------------------------------|--------------------|-----------|-------------------------|-----------|---|------------------|--------------------------------------|
| | Minimum | | Maximum | | | | |
| | HTVA | TTC | HTVA | TTC | | | |
| MASSILDA TECHNOLOGIE | 2 310 000 | 2 725 800 | - | - | Néant | Non classe | Conforme Offre anormalement basse |
| SASER Sarl | - | 3 572 450 | - | - | Néant | 5 ^{ème} | Conforme |
| Planète Services | - | 3 510 500 | 2 737 000 | 3 229 660 | Avec une remise de 8% sur le montant HTVA | 1 ^{er} | Conforme |
| Librairie Papeterie Neerwaya (LPN) | - | 3 280 990 | - | - | Néant | 2 ^{ème} | Conforme |
| Pouteere Nooma (PN) | 2 865 000 | 3 380 700 | - | - | Néant | 4 ^{ème} | Conforme |
| ECO Afrique | 2 826 000 | 3 334 680 | - | - | Néant | 3 ^{ème} | Conforme |
| RACHI Services | 2 665 000 | 3 144 700 | - | - | Néant | Non classe | Conforme Offre anormalement basse |
| KOUDBI MULTI SERVICE | 2 640 000 | 3 115 200 | - | - | Néant | Non classe | Conforme Offre anormalement basse |
| WARSII | 3 134 500 | 3 698 720 | - | - | Néant | 6 ^{ème} | Conforme |

Attributaire : << Planète Services >> pour un montant **trois millions cent onze mille quatre cent quarante (3 111 440) francs CFA HTVA et de trois millions six cent soixante-onze mille quatre cent quarante-neuf (3 671 449) francs CFA TTC** après une augmentation de **trois cent soixante-dix (370) paquets de craies blanches** soit une variation de **13,68%** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours**.



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 19 à 24

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 25 à 26

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Acquisition de matériels agricoles et d'élevage pour la production pénitentiaire au profit du MJDHRI

Avis de demande de prix
N° :2024-008/MJDHRI/SG/DMP du 20/03/2024
Financement : Budget Etat, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, exercice 2024.

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition de matériels agricoles et d'élevage pour la production pénitentiaire au profit du MJDHRI tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique intitulé comme suit : acquisition de matériels agricoles et d'élevage pour la production pénitentiaire au profit du MJDHRI.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP : 526 Ouagadougou 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer

un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'immeuble du Faso, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (DG-CMEF/MEFP).

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics, sis à l'immeuble du FASO, au 3ème étage sur l'avenue de l'indépendance Tél : 25 40 92 22, 01 BP 526 Ouagadougou 01, au plus tard le **02/04/2024, à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Enveloppe prévisionnelle : vingt millions (20 000 000) de FCFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés.

K. Placid Marie KABORE

Chevalier de l'ordre du mérite de l'Economie et des Finances

Acquisition de fourniture de bureau et d'imprimés divers au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

Avis de demande de prix
N° 2024 -004/MESRI/SG/ENS/DG/SG/ PRM du 11 MARS 2024
Financement : Budget de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

1. L'Ecole Normale Supérieure (ENS) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fourniture de bureau et d'imprimés divers au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent comme suit :

Lot 1 : Acquisition de fourniture de bureau ;

Lot 2 : Acquisition d'imprimés divers.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder vingt un (21) jours pour chaque lot.

Les enveloppes allouées à ces acquisitions sont de :

16 518 905 F CFA TTC pour le lot 1 ;

14 524 700 F CFA TTC pour le lot 2

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la personne responsable des marchés, sis aux bâtiments administratifs, du siège de l'ENS et le bâtiment à droite.
tel : 70 26 95 58/78 87 39 38.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

Vingt mille (20 000) francs CFA pour le Lot 1 ;

Vingt mille (20 000) francs CFA pour le Lot 2.

Auprès de l'agence comptable de l'Ecole Normale Supérieure.

5. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de :

Lot 1 : quatre cent quatre-vingt-quinze mille (495 000) F CFA

Lot 2 : quatre cent trente-cinq mille (435 000) F CFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable des marchés, sis au bâtiment administratif, rez de chaussée et le dernier bureau à droite tel : 70 26 95 58/78 87 39 38., au plus tard le **05/04/2024 à 09 heures 00 mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Balili BAMA

Chevalier de l'Ordre National

Chevalier de l'Ordre des palmes académiques

Entretien et réparation du circuit électrique, de la plomberie sanitaire, des photocopieurs, du mobilier de bureau et des climatiseurs

Avis de demande de prix
N° 2024-006/MSAHRNGF/SG/DMP du 14 mars 2024
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024, du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille.

1. Le Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet entretien et réparation du circuit électrique, de la plomberie sanitaire, des photocopieurs, du mobilier de bureau et des climatiseurs au profit dudit Ministère tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales titulaires d'un agrément technique de catégorie B minimum pour les lots 1 et 5, SD1 minimum pour les lots 2 et 6, SC1 minimum pour les lots 3 et 7 et SA1 minimum pour les lots 4 et 8, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en huit (08) lots comme suit:

| Lot n° | Intitulé du lot | Montants prévisionnels |
|--------|---|------------------------|
| 1 | Entretien et réparation des photocopieurs au profit du MSAHRNGF | 15 535 000 FCFA TTC |
| 2 | Entretien et réparation du circuit électrique et des climatiseurs au profit du MSAHRNGF | 18 800 000 FCFA TTC |
| 3 | Entretien et réparation de la plomberie sanitaire au profit du MSAHRNGF | 6 200 000 FCFA TTC |
| 4 | Entretien et réparation du mobilier de bureau au profit du MSAHRNGF | 5 000 000 FCFA TTC |
| 5 | Entretien et réparation des photocopieurs au profit du ST-REVIE | 2 400 000 FCFA TTC |
| 6 | Entretien et réparation du circuit électrique et des climatiseurs au profit du ST-REVIE | 4 350 000 FCFA TTC |
| 7 | Entretien et réparation de la plomberie sanitaire au profit du ST-REVIE | 2 050 000 FCFA TTC |
| 8 | Entretien et réparation du mobilier de bureau au profit du ST-REVIE | 1 574 000 FCFA TTC |

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours par commande et le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille sise au 1er étage de l'hôtel administratif à Koulouba, 01 BP 515 Ouagadougou 01. Tel : +226 25 50 53 67.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille sise au 1er étage de l'hôtel administratif à Koulouba – bloc du milieu, 01 BP 515 Ouagadougou 01. Tel : +226 25 50 53 67 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 1, 2, 3 et 4 ; et dix mille (10 000) francs CFA pour les lots 5, 6, 7 et 8 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh; Tél. 25-32-47-76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

| Lot n° | Montants de la garantie de soumission |
|--------|---------------------------------------|
| 1 | Trois cent mille (300 000) FCFA |
| 2 | Quatre cent mille (400 000) FCFA |
| 3 | Cent cinquante mille (150 000) FCFA |
| 4 | Cent cinquante mille (150 000) FCFA |
| 5 | Soixante-dix mille (70 000) FCFA |
| 6 | Cent trente mille (130 000) FCFA |
| 7 | Soixante mille (60 000) FCFA |
| 8 | Quarante-cinq mille (45 000) FCFA |

devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille sise au 1er étage de l'hôtel administratif à Koulouba – bloc du milieu, 01 BP 515 Ouagadougou 01. Tel : +226 25 50 53 67, avant le **05/04/2024, à 09 heure 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

Lassané DANGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**Achat de Petits matériels et outils de maintenance au profit de la Radiodiffusion
Télévision du Burkina (RTB)**

**Avis de demande de prix
N°2024-04/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 11/03/2024
Financement : Budget de la RTB, exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB).

1- La Personne Responsable des marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'achat de petits matériels et outils de maintenance au profit de la RTB tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : achat de Petits matériels et outils de maintenance au profit de la RTB.

3- Le délai de l'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder trente (30) jours au titre de l'année budgétaire 2024.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable Marchés de la RTB sise au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance Boîte postale : 01 BP 2530 Ouagadougou 01 ; Numéro de téléphone : 25-33-35-72 / 25-33-35-69 Numéro de télécopie : Néant ; Adresse électronique : www.rtb.bf et prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat de Direction Financière et Comptable de la RTB sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance Boîte postale : 01 BP 2530 Ouagadougou 01 ; Numéro de téléphone : 25-33-35-72 / 25-33-35-69 ; Numéro de télécopie : Néant ; Adresse électronique : www.rtb.bf, du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le dossier complet de la demande de prix ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA auprès de la Direction Financière et Comptable de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina au 955, Boulevard de la Nation, téléphone : 25- 33- 35- 71.

6- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Financière et Comptable de la RTB sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance Boîte postale : 01 BP 2530 Ouagadougou 01 ; Numéro de téléphone : 25-33-35-72 / 25-33-35-69 ; au plus tard le **05/04/2024 à partir de 9 h00 T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Budgets prévisionnels en F CFA TTC :
Minimum = quinze millions (15 000 000)
Maximum= vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000)

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Soaré DIALLO

Achat de produits alimentaires au profit de la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB)

Avis de demande de prix
N°2024-06/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 12/03/2024
Financement : Budget de la RTB, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB).

1- La Personne Responsable des marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'achat de produits alimentaires au profit de la RTB tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : achat de produits alimentaires au profit de la RTB.

3- Le délai de l'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder-vingt-un (21) jours au titre de l'année budgétaire 2024.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable Marchés de la RTB sise au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance Boîte postale : 01 BP 2530 Ouagadougou 01 ; Numéro de téléphone : 25-33-35-72 / 25-33-35-69 Numéro de télécopie : Néant ; Adresse électronique : www.rtb.bf et prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat de Direction Financière et Comptable de la RTB sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance Boîte postale : 01 BP 2530 Ouagadougou 01 ; Numéro de téléphone : 25-33-35-72 / 25-33-35-69 ; Numéro de télécopie : Néant ; Adresse électronique : www.rtb.bf, du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le dossier complet de la demande de prix ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA auprès de la Direction Financière et Comptable de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina au 955, Boulevard de la Nation, téléphone : 25- 33- 35- 71.

6- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent dix mille (110 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Financière et Comptable de la RTB sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance Boîte postale : 01 BP 2530 Ouagadougou 01 ; Numéro de téléphone : 25-33-35-72 / 25-33-35-69 ; au plus tard le **05/04/2024 à partir de 9 h00 T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Budgets prévisionnels en F CFA TTC :
Minimum = cinq millions cent mille (5 100 000)
Maximum= sept millions (7 000 000)

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Soaré DIALLO

Renforcement des liaisons 33 kV Ouaga 2000 –Komsilga

AVIS RECTIFICATIF portant sur le point 5 de l'avis

Avis d'Appel d'Offres Ouvert AAOO N° 002 /2024

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2024 afin de financer la fourniture d'équipements.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés pour le renforcement des liaisons 33 kV Ouaga 2000 –Komsilga.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, titulaires d'un agrément de catégorie R2 (réseau électrique) au minimum du Ministère en charge de l'énergie, des mines et des carrières, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations à exécuter, en lot unique, ont un budget prévisionnel de quatre cent soixante-douze millions (472 000 000) F CFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de deux cent quarante (240) jours.

4. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la direction des marchés sis à Ouaga 2000 ou aux adresses mail « brahima.ouattara@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat du Département des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat des Départements Marchés, ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) F CFA.

Le paiement se fera en espèces à la caisse située à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, ou par virement bancaire au compte n° BF 42 BF 02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK BURKINA FASO. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat de la Direction des Marchés sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au Secrétariat des Départements Marchés, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **04/04/2024 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf millions (9 000 000) de francs CFA.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **04/04/2024 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions situé au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

8. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

Contrôle et surveillance des travaux de restructuration et d'extension des réseaux électriques HTA/BT

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL)

Secteur : Energie / Electricité

Services de Consultant : Contrôle et surveillance des travaux de restructuration et d'extension des réseaux électriques HTA/BT

Mode de financement : Prêt - Banque Islamique de Développement (BID)

N° de financement : BFA-1043 du 10 mai 2023

Référence de l'avis : N° 01-2024/SONABEL/PEDECEL

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir les coûts partiels du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services s'articulent autour du contrôle et la surveillance des travaux de restructuration et d'extension des réseaux électriques HTA/BT. Ils comprennent : (i) coordination, supervision, gestion des travaux et des contrats, (ii) contrôle technique des études d'exécution, (iii) contrôle, essais et réception au cours de la fabrication, (vi) contrôle d'exécution des travaux sur le site, (v) contrôle en fin de travaux, (vi) assistance pendant la période de garantie, (vii) surveillance de la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du projet sur le terrain, élaboration des rapports.

Le délai maximum de réalisation des prestations est fixé à trente (30) mois à compter de la date de l'ordre de service de démarrage de la mission (dont dix-huit (18) mois correspondant aux délais d'approbation des études d'exécution, de réception du matériel, de supervision des travaux jusqu'à la réception provisoire et douze (12) mois environ avec un personnel minimum pour assister le maître d'ouvrage pendant la période de garantie jusqu'à la réception définitive). La date prévue de démarrage des prestations étant le 28 décembre 2024.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont joints au présent appel à manifestations d'intérêt.

La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) agissant en qualité d'Agence d'Exécution dudit Projet, invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

| Critères d'évaluation | Sous critères d'évaluation | Preuve à fournir par le candidat | Satisfaction (Oui/Non) |
|--|--|---|------------------------|
| Expression de l'intérêt | Avoir exprimé son intérêt prendre part à la présente mise en concurrence | Lettre de manifestation d'intérêt signée par le représentant habilité de la firme et adressée à Monsieur le Directeur Général de la SONABEL | |
| Présentation de la firme ou du groupement | Avoir présenté les documents qui attestent que la firme/groupement a la légalité juridique pour exercer dans le domaine d'activités sollicité | Registre du Commerce Statuts Accord de groupement (le cas échéant) | |
| Présentation de l'expérience similaire de la mission | Lister dans un tableau et avec certains détails les missions de contrôle et surveillance des travaux de restructuration, construction et extension des réseaux électriques | Pour chaque expérience, faire ressortir l'intitulé de la mission le nom, l'adresse et les contacts du client la description sommaire de la mission et des services réalisés le pays de réalisation de la mission les dates de début et fin de la mission le montant du contrat la liste des experts-clés ayant réalisé la mission | |
| Justification des expériences similaires | Justifier chacune des expériences citées au critère n°4 | Pour chaque expérience du critère n°4, présenter Attestation de bonne exécution ou Certificat de bonne fin Copies des pages de gardes et de signature du contrat | |
| Organisation technique et managériale du cabinet/firme | Présence d'organigramme détaillé du cabinet ou des membres du groupement | Note libre de présentation et organigramme de(s) structure(s) | |

Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Prestations intellectuelles

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode : Sélection Basée sur la Qualité et le Coût au sein des Pays Membres.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09 h 00 min à 14 h 00 min, heure locale.

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en trois exemplaires doivent être déposées ou envoyées en format PDF à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **12/04/2024 à 09 heures GMT** et porter expressément la mention « Manifestation N° 01-2024/SONABEL/PEDECEL pour le recrutement d'un consultant chargé du contrôle et de la surveillance des travaux de restructuration et d'extension des réseaux électriques HTA/BT ».

Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)
A l'attention de : Monsieur Souleymane OUEDRAOGO, Directeur Général
Immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga2000 , secrétariat des Départements marchés, 2e étage
01 BP 54 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
(+226) 25 30 61 00
Email : jbedel.gouba@sonabel.bf avec copie à secretariat.dg@sonabel.bf

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

AGEM DEVELOPPEMENT

COMMUNIQUE

Dans le quotidien des marchés publics N° 3836, page 28 du vendredi 15 mars 2024, il a été indiqué dans l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré N°006/2024/CCI-BF/AGEM-D du 07 mars 2024 sur le financement : Budget CCI-BF, exercice 2023-2024 pour la réalisation du RDC du bloc pédagogique fonctionnel et du R+1 à l'état brut des unités pédagogiques/classes, d'un bâtiment R+2 extensible en R+3, au profit de l'Institut Supérieur de Génie Électrique du Burkina Faso à Ouagadougou, pour le compte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) que la date de remise des offres est prévue pour le 25 mars 2024 à 09 heures 00 minutes.

Par la présente, il est porté à la connaissance des candidats que la date limite pour la remise des plis et l'ouverture des plis est prévue pour le **mercredi 27 mars 2024 à 09 heures 00 minutes**.

Le reste demeure sans changement.

*Le Manager Principal,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés de AGEM-Développement*

Jean Urbain KORSAGA

Travaux du Système d'approvisionnement en eau potable Multi-Localités de Kouka-Ouest (SML) dans les Régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins

PROJET D'AMELIORATION DURABLE ET EQUITABLE DE L'ACCES A L'EAU POTABLE PAR DES SYSTEMES D'AEP MULTI-LOCALITES (PADEP-SML)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré (AAOOA) N°004/2023/ONEA/DG/SG/DM/SMFE

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, gestion 2024 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).
 2. Le Gouvernement du Burkina Faso à travers l'ONEA a obtenu des fonds de la Coopération Danoise (DANIDA), afin de financer les travaux du Système d'approvisionnement en eau potable Multi-Localités de Kouka-Ouest (SML) dans les Régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins.
 3. L'ONEA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des réseaux de distribution du Système Multi Localités (SML) de Kouka-Ouest dans les communes de Faramana, Fô, Kayan, Koundougou, (lots 1 et 2).
 4. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Direction de la Maîtrise d'Ouvrage (DMO) de l'ONEA, sise à son annexe située sur la RN1 au 2^e étage du bâtiment abritant l'agence BCB face à l'entrée du CEMEAU, secteur 12 (quartier Pissy), Ouagadougou, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, Fax: (+226) 25 43 19 11, E-mail : oneadg@fasonet.bf, de 07h30 mn à 12h30 et de 13h00mn à 16h00 du lundi à jeudi ; de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30mn à 16h30 mn le vendredi.
 6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.
 7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA pour chacun des lots, à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Financière/Service Trésorerie au 2^{ème} étage de la Direction Générale de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (quartier Pissy) Ouagadougou, 01 BP 170 Ouagadougou 01, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, Fax : (+226) 25 43 19 11, E-mail : oneadg@fasonet.bf].

La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'Offres sera directement remis main à main.

Les candidats qui avaient déjà acheté le lot 1 du DAO n°030/2023/ONEA/DG/SG/DM/SMFE suite à la publication de l'Avis paru dans la revue des marchés publics n°3650 du jeudi 29 juin 2023 sont informés que leurs quittances d'achat restent valables. (Confère communiqué paru à la revue des marchés publics n°3707 du lundi 18 septembre 2023).
 8. Les offres devront être déposées au secrétariat courrier-arrivée de la Direction Générale de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél : 25 43 19 00 à 08, au plus tard le 09 avril 2024 à 09 heures 00 mn TU, en un (1) original et deux (02) copies.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
 9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
 - lot 1 : sept millions cinq cent mille (7 500 000) de FCFA
 - lot 2 : cinq millions (5 000 000) de FCFA
 10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
 11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 09 avril 2024 à 09 heures 05 mn à l'adresse suivante : « Salle de conférence sise au rez-de-chaussée de la Direction Générale (Siège Social) de l'ONEA, 220, Avenue de l'ONEA, secteur 12 (quartier Pissy) ».
- N.B : Le montant du budget prévisionnel est de :
- Lot 1 : cinq cent millions (500 000 000) F CFA HT&HD
 - Lot 2 : trois cent millions (300 000 000) F CFA HT&HD

**Le Directeur Général de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Flandion Idrissa SOURABIE



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 28 à 30

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 31 à 38

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE

ACQUISITION DE DIVERS MATERIELS DE SECOURS D'URGENCE AU PROFIT DES PERSONNES VULNERABLES DE LA REGION DU CENTRE

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2024-06/RCEN/CR/SG/PRM DU 11/03/2024

pour Financement : Budget de la région du Centre, gestion 2024,
Montant prévisionnel 20 000 000 FCFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Délégation spéciale régionale du Centre.

1. Le Président de la Délégation spéciale régionale du Centre dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de divers matériels de secours d'urgence au profit des personnes vulnérables de la Région du Centre tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quinze (15) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux au premier étage, aile droite, dernier bureau à gauche du Conseil Régional du Centre à Ouagadougou sis à Ouaga 2000, sur le même alignement que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) en

francs CFA à la Trésorerie Régionale du Centre.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant six cent mille (600 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au premier étage, aile droite, dernier bureau à gauche du Conseil Régional du Centre à Ouagadougou sis à Ouaga2000, sur le même alignement que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique, avant **le 05/04/2024, à 9h00 heures** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission d'attribution des marchés
La Personne Responsable des Marchés Publics**

Lare RAMDE

**Acquisition de fourniture scolaire au profit des élèves déplacés internes
et des communautés hôtes de la région du centre**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2024-05/RCEN/DS/SG/PRM DU 11/03/2024
Financement : Budget du Conseil régional du Centre, gestion 2024,
Montant prévisionnel 10 000 000 FCFA**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Délégation spéciale de la Région du Centre.

1. Le Président de la Délégation spéciale de la Région du Centre dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de fourniture scolaire au profit des élèves déplacés internes et des communautés hôtes de la région du centre tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quinze (15) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux au premier étage, aile droite, dernier bureau à gauche du Conseil Régional du Centre à Ouagadougou sis à Ouaga2000, sur le même alignement que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) en francs CFA à la Trésorerie Régionale du Centre.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant trois cent mille (300 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au premier étage, aile droite, dernier bureau à gauche du Conseil Régional du Centre à Ouagadougou sis à Ouaga2000, sur le même alignement que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique, avant **le 05/04/2024, à 9h00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : tout soumissionnaire aura pour compter du lendemain de l'ouverture des plis soixante douze (72) heures pour compléter ses pièces administratives s'il ne les a pas fournis dans le dossier.

**Président de la Commission d'attribution des marchés
La Personne Responsable des Marchés Publics**

Lare RAMDE

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Acquisition et la livraison sur sites d'huile végétale raffinée enrichie à la vitamine « A » au profit des écoles des CEB I et II de la commune de Boudry

**Avis de demande de prix
no 2024-001/RPCL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRM
Financement : Transfert MENAPLN, Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Boudry.

1. La mairie de Boudry dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et la livraison sur sites d'huile végétale raffinée enrichie à la vitamine « A » au profit des écoles des CEB I et II de la commune de Boudry tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont en lot unique : Acquisition et la livraison sur sites d'huile végétale raffinée enrichie à la vitamine « A » au profit des écoles des CEB I et II de la commune de Boudry.
3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Service des Marchés Publics. Tel : 78-93-93-33.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Service des Marchés Publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la Trésorerie Principale de Zorgho.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant **le 05/04/2024, à 9heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel est de : dix-huit millions deux cent trente-deux mille six cent soixante-quinze (18.232.675) francs CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés

Zacharia KABORE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

C O M M U N I Q U E

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés (CAM) du CHUR de Ouahigouya porte à la connaissance des éventuels soumissionnaires à la demande de prix N°2024-06/MSHP/SG/CHUR-OHG/DG/DMP pour l'acquisition de mobiliers de bureau dont l'avis est publié dans la revue des marchés publics N°3841 du vendredi 22 mars 2024, page 37

qu'au lieu de :

- Les acquisitions se décomposent en lot unique : Acquisition de mobiliers de bureau d'un montant prévisionnel de vingt millions (30 000 000) F CFA TTC.

Lire

- Les acquisitions se décomposent en lot unique : Acquisition de mobiliers de bureau d'un montant prévisionnel de trente millions (30 000 000) F CFA TTC

Le reste sans changement.

Par ailleurs le président s'excuse des désagréments que cette situation pourrait occasionner.

W.Claude OUEDRAOGO

Administrateur des Hôpitaux et des services de santé

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/ PRESTATAIRES DE LA COMMUNE DE TENKODOGO AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Avis à manifestation d'intérêts no 2024-01/RCES/PBLG/CTNK/SG/PRM du 06 Février 2024

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année budgétaire 2024 et en application des dispositions du décret n°2023-0273/PRES/TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégations de service public, ainsi que celles de la Circulaire n°2023-01910/MEFP/MATDS du 30 juin 2023, la commune de Tenkodogo souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations et de consultations de consultants pour les domaines ci-après :

Numéro du lot et Domaines

Fournitures et équipements

Lot 1 Fournitures de bureau et fournitures spécifiques des écoles
Lot 2 Habillement de la Police Municipale, matériel et outillage paramilitaire
Lot 3 Matériel médico-technique et de protection
Lot 4 Produits d'entretien ménager et autres sources d'énergie
Lot 5 Acquisition d'intrants agricoles
Lot 6 Achat de cartes prépayées de communication
Lot 7 Vivres et matériel de secours et d'urgence
Lot 8 Valeurs inactives, Imprimés administratifs et spécifiques des CSPS
Lot 9 Matériel et consommables informatiques
Lot 10 Autres acquisitions (petit matériel et outillage, équipements sportifs, aliment bétail...

Prestations de service

Lot 11 Entretien et réparation des feux tricolores solaires
Lot 12 Prestation de service de pause-café et pause-déjeuner
Lot 13 Prestation de service de Nettoyage des bâtiments et places publics
Lot 14 Entretien et réparation des climatiseurs
Lot 15 Maintenance et réparation des imprimantes et copieurs
Lot 16 Entretien bâtiment
Lot 17 Entretien de véhicules à 2 roues
Lot 18 Entretien de véhicules à 4 roues
Prestations intellectuelles
Lot 19 Suivi-contrôle des travaux de bâtiments
Lot 20 Suivi-contrôle des travaux de forages

Travaux

Lot 21 Travaux divers : électricité, aménagement de jardin...

2. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration et ne figurant pas sur la liste des fournisseurs/prestataires défaillants.

3. Les dossiers de candidature devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la Délégation spéciale communale de Tenkodogo, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, son contact téléphonique permanent, la situation géographique de son siège, ses qualifications et compétences

dans le domaine d'intervention choisi;

- Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier;

4. La commune de Tenkodogo rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront introduire également un dossier comprenant les pièces requises ci-dessus.

5. Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermés avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêts no 2024-01/RCES/PBLG/CTNK/SG/PRM du 06 Février 2024 pour la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires » ainsi que la précision du lot concerné, au bureau de la Personne Responsable des marchés de la mairie de Tenkodogo, BP 125; Tél : 24_71_00_19/78_48_84_05, avant **le 05/04/2024, à 09 heures.**

6. La Mairie de Tenkodogo se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie des dossiers de manifestations d'intérêt reçus.

**Le Président de la Commission
Communale d'Attribution des Marchés**

Issa NARE

Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

Constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2024

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024_01 /MTMUSR/SG/DRTMUSR-CES /SAF
Financements : - Budget de l'Etat sur crédit délégués exercice 2024**

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés (PPM) publics exercice 2024, la Direction Régionale des transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité routière du Centre-Est (DRTMUSR-CES) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2024.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la DRTMUSR -CES pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour des prestations de service et divers.
3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans le domaine ci-après :
 - Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau ;
 - Lot 2 : Acquisition de produits informatiques et péri-informatique ;
 - Lot 3 : Acquisition de matériels de protection ;
 - Lot 4 : Entretien et maintenance des climatiseurs ;
 - Lot 5 : Entretien et maintenance du matériels informatiques et péri-informatique ;
 - Lot 6 : Entretien d'un véhicule à 4 roues ;
 - Lot 7 : Nettoyage du bâtiment ;
 - Lot 8 : Réfection circuit eau et électricité ;
 - Lot 9 : Prestation de service de restauration (pause-café/ déjeuner).
4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice budgétaire 2024 de la DRTMUSR-CES.
5. Les offres techniques des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :
 - Le domaine principal de soumission ;
 - Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
 - Un contact téléphonique fonctionnel.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du chef service administratif et financier de la DRTMUSR-CES au secteur n°6 à la sortie Nord sur l'axe Tenkodogo-Koupéla. **Téléphone : 79 90 99 45**
7. Les offres devront être libellés en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposés à l'adresse ci-dessus indiquée, une semaine après la date de publication. Au plus tard **le 29/03/2024 à 09 heures.**
8. Le service administratif et financier de la DRTMUSR-CES se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Chef de Service Administratif et Financier

Aguéra SORE/OUEDRAOGO

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires du Haut-commissariat du Namentenga pour l'année 2024

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-01/MATDS/RCNR/PNMT/HC/SG/SAF**

Dans le cadre de l'exécution de son plan annuel de passation des marchés publics, exercice 2024, le Haut-commissariat du Namentenga lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de fournisseurs/prestataires que le Haut-commissariat du Namentenga pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de services.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- Lot 1 : FournitureS de bureau
- Lot 2 : Produits d'entretien ménagers,
- Lot 3 : Divers imprimés administratifs,
- Lot 4 : Produits informatiques et péri-informatiques
- Lot 5 : Entretien de bâtiments
- Lot 6 : Entretien de véhicules à quatre (04) roues
- Lot 7 : Entretien de véhicules à deux (02) roues
- Lot 8: Entretien et maintenace de matériels informatiques
- Lot 9 : Nettoyagede bâtiments

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires du Haut-commissariat du Namentenga ».

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- 1- Le domaine principal de soumission ;
- 2- Une description de l'entreprise;
- 3- Une copie de l'extrait de registre de commerce pour les personnes morales;
- 4- Un certificat de non faillite ;
- 5- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- 6- Un contact téléphonique permanent ;

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à compléter les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Haut-commissariat du Namentenga, Tel : 57 58 30 09 / 62 36 79 35

Les offres ou les pièces à compléter devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 05/04/2024 à 16h 00 minutes**

Le Haut-commissariat du Namentenga se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçu.

Le Chef de Service Administratif et Financier

OUOBA Emmanuel
Adjoint Administratif

Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires au profit du CHR de Fada N'Gourma pour l'année 2024

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-002/MSHP/SG/CHR-FG/DG/PRM**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, au titre de l'année 2024, le Centre Hospitalier Régional de Fada N'gourma souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de cotations et de consultations de consultants pour les domaines ci-après :

I) Fournitures et équipements

Lot 1 Achats de titre de transport

II) Travaux

- Lot 2 Réfection des enseignes lumineuses et des panneaux d'indications du CHR
- Lot 3 Entretien et réparation du mobilier de bureau
- Lot 4 Entretien et réparation des photocopieuses
- Lot 5 Entretien et maintenance du matériel informatique
- Lot 6 Entretien et maintenance du réseau informatique
- Lot 7 Entretien et réparation du panoramique dentaire
- Lot 8 Entretien et réparation et maintenance des appareils d'échographie
- Lot 9 Travaux de cloisonnement des bureaux à usage administratifs
- Lot 10 Acquisition de bureau au profit du service de la réanimation

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration. Le CHR-FG rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services à son niveau, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Général du Centre Hospitalier Régional de Fada N'Gourma indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre du commerce et de crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires lot n°... » au secrétariat du Centre Hospitalier de Fada N'Gourma au plus tard **le 29/03/2024 à 9heures 00 mn.**

**LA PRESIDENTE DE LA COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES MARCHES**

SOMDAKOUMA/COULIDIATY Céline
Administrateur des services de Santé

Constituer pour les demandes de cotations du Tribunal de Grande Instance de Boromo (TGI-Boromo)

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024-01/MJDHRI/CA-B/ TGI-BRM du 19 FEVRIER 2024**

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2024, le Tribunal de Grande Instance de Boromo(TGI-Boromo) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que le tribunal pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défailants en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines ci-après.

I) Fournitures

- Lot 1 : Fournitures de bureau
- Lot 2 : Pièces de rechange pour véhicule/moto
- Lot 3 : Produits d'entretien
- Lot 4 : Produits informatiques et péri-informatiques (agrément technique exigé)

II) Prestations de services

- Lot 1 : Entretien et maintenance de climatiseurs
- Lot 2 : Entretien intérieur et extérieur de bâtiments
- Lot 3 : Entretien et maintenance de véhicule à quatre roues
- Lot 4 : Entretien et maintenance de matériel informatique (agrément technique exigé)
- Lot 5 : Nettoyage de bâtiments
- Lot 6 : Travaux électricité
- Lot 7 : pause-café et pause-déjeuner

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président du Tribunal de Grande Instance de Boromo précisant le lot et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- Le domaine principal des activités ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Un extrait du registre de commerce (RCCM) ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Greffier en Chef, chef de greffe dudit tribunal à son bureau au palais de justice de la ville de Boromo, contact : 65 87 63 41/ 20 53 88 75 aux heures suivantes : 8h00 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Boromo les jours et heures ouvrables à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 29/03/2024 à 09 heures 00 minute.**

Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

Le Tribunal de Grande Instance de Boromo se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le gestionnaire

Maitre SAVADOGO Abdoulaye

REGION DE HAUTS-BASSINS

CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DE PRESTATAIRES ET DE FOURNISSEURS A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATION AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ORODARA AU TITRE DE L'ANNEE 2024.

MANIFESTATION D'INTERET N° 2024-01/RHBS/PKND/CORD

Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés de la Commune de ORODARA, gestion 2024. La Commune de ORODARA lance le présent avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants au cours de l'année 2024.

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard des sous domaines.

| N° | Domaines | Sous-domaines | Composition du dossier |
|----------|-----------------------------|--|--|
| 1 | Fournitures et équipements | Fournitures de crédits de communication | -l'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Orodara ; -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat -une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu. |
| | | Médicaments et consommables médicaux, Matériels médicaux techniques et de protections, Matériels ; outillages et mobiliers | |
| | | Recharge de gaz | |
| | | Produit d'entretien ménager | |
| | | Imprimés spécifiques et administratifs, Fournitures de bureau, Valeur Inactives (Timbre) | |
| | | Autre source d'énergie | |
| | | Matériels Informatiques, consommables informatiques | |
| | | Alimentaires et restauration | |
| 2 | Services courants | Entretien et maintenance de matériels informatiques | -l'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Kangala. -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat - une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu |
| | | Entretien et réparation de véhicule à quatre (04) roues | |
| | | Assurance de véhicule à quatre (04) roues | |
| | | Entretien et réparation de véhicule à deux (02) roues | |
| | | Nettoyage de locaux | |
| | | Entretien et réparation de bâtiments | |
| | | Entretien et réparation de climatiseurs | |
| | | Curage de caniveaux | |
| 3 | Prestations intellectuelles | Suivi-contrôle des travaux de bâtiments | Personne morale : -l'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de consultation de consultants adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de ORODARA; -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; -Une copie de l'agrément et/ou l'attestation d'inscription à l'ordre dans le domaine si il y a lieu ; Personne physique : -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de consultation de consultants adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de ORODARA -une copie légalisée du diplôme en adéquation avec le sous-domaine ; -un Curriculum Vitae (CV) détaillé, actualisé et signé du candidat. |
| | | Suivi-contrôle des travaux d'ouvrages hydrauliques | |

Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de services à la Mairie de ORODARA sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises :

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-001/RHBS/PKND/CU-ODR/SG/CCAM du 04/03/2024 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la Commune de ORODARA au cours de l'année 2024 », devra parvenir au Président de la commission communale d'attribution des marchés de la Mairie de ORODARA, sise à la Mairie de ORODARA, téléphone 66 94 92 24, au plus tard le **29 mars 2024 à 10h00mn T.U.**

Une commission siègera pour arrêter la liste des candidats par domaine.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne sera pas responsable de la non réception de l'offre.

La commune de ORODARA se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Président de la CAM/PI

KOANDA Hamidou
Adjoint Administratif

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la Direction Provinciale de la Jeunesse de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Noubiel pour l'année 2024

**Avis à manifestation d'intérêt N° :
N°2024-01/MSJE/RSUO/DRJFPE/PNBL/DPJFPE du 18/03/2024
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024.**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Exercice 2024, la Direction Provinciale de la Jeunesse de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Noubiel lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la Direction Provinciale de la Jeunesse de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Noubiel pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation au titre de l'année budgétaire 2024.
3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :
 - Fourniture de bureau ;
 - Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues
4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :
 - Être légalement constitué;
 - Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
 - Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.
5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Directeur Provincial par intérim de la Jeunesse de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Noubiel précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
 - Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
 - Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
 - Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
 - Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),
6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès de la Direction Provinciale de la Jeunesse de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Noubiel sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.
7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermés avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la Direction Provinciale de la Jeunesse de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Noubiel pour l'année 2024 ainsi que la précision du lot concerné ».
8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du gestionnaire de la Direction Provinciale de la Jeunesse de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Noubiel au plus tard **le 29/03/2024 à 09 heures GMT.**
9. La Direction Provinciale de la Jeunesse de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Noubiel se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Gestionnaire

Hadou SANOU

Conseiller de Jeunesse et d'Éducation Permanente

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Kpouéré pour l'année 2024

**Avis à manifestation d'intérêt :
N°2024-01/R.SUO/P.NBL/C.KPR/CCAM du 18/03/2024
Financement : Budget Communal Gestion 2024.**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Gestion 2024, la commune de Kpouéré lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la commune de Kpouéré pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants au titre de l'année budgétaire 2024.

3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

Numéro du lot et Domaine

1. Produit et consommable informatique
2. Produit d'entretien ménager
3. Fourniture de bureau, spécifiques et scolaires
4. Petit matériel, outillage et mobilier
5. Produit pharmaceutique
6. Matériels et fournitures médicaux et biomédicaux
7. Autres sources d'énergie
8. Matériels et mobiliers scolaires
9. Pause-café et pause déjeuner
10. Produit alimentaire
11. Nettoyage de bâtiments
12. Entretien et réparation de véhicules à 4 roues.
13. Entretien et réparation de véhicules à 2 roues
14. Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers
15. Entretien de bâtiments
16. Maintenance et réparation de matériel informatique
17. Impression de valeur inactive, de divers documents
18. Réalisation de forage
19. Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiments
20. Suivi contrôle des travaux de réalisation et de réhabilitation de forages

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :

- Être légalement constitué;
- Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
- Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Kpouéré précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
- Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),

6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès de la commune de Kpouéré sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la commune de Kpouéré pour l'année 2024 ainsi que la précision du lot concerné ».

8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du Secrétaire General de la commune de Kpouéré au plus tard **le 05/04/2024 à 09 heures GMT.**

9. La commune de Kpouéré se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Secrétaire General,
Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés**

Yiyère Jean-Baptiste HIEN
Secrétaire Administratif

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES
IMMOBILIERES ET DE L'EQUIPEMENT
DE L'ETAT



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 28 FEV. 2024

00637

N°2024- /MEFP/SG/DGAIE/DPAE

Le Ministre

A

Toute autorité contractante

Objet : Entrée en vigueur de l'agrément technique
dans le domaine de la maintenance automobile

Conformément à l'article 18 de l'arrêté N°2023-00147/MEFP/SG/DGAIE du 27 mars 2023, portant agrément technique pour la maintenance du matériel roulant, les personnes physiques ou morales exerçant dans le domaine de la maintenance automobile disposent d'un délai d'un (01) an pour se conformer aux dispositions dudit arrêté.

Ainsi, en application de cette disposition, je voudrais vous rappeler par la présente l'obligation pour toute autorité contractante d'exiger l'agrément technique aussi bien dans la constitution de la base de données des prestataires que dans toutes les procédures de passation de la commande publique dans le domaine de la maintenance automobile à partir du 27 mars 2024.

En rappel, les premiers agréments techniques ont été délivrés aux acteurs du domaine par arrêté N°2024-056/MEFP/SG/DGAIE du 1^{er} février 2024 pour une période de trois (03) ans.


Le Ministre
Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Etaton

Ampliations :

- SEM, le PM (ATCR)
- MDCB
- DGCMEF
- ARCCP



La célérité dans la transparence